

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES  
( F. L. A. S. H )

DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION  
( D. S. L. C )

THEME :

LE SYSTEME VERBAL  
DU BÀÀTÒNŪM

MEMOIRE DE MAÎTRISE

PRÉSENTÉ PAR :

Déni TOUNGARA

SOUS LA DIRECTION DE :

M. Marc-Laurent HAZOUME

e t

M. Maxime da CRUZ

ANNEE ACADEMIQUE 1995 - 1996

## TABLE DES MATIERES

• Dédicace.....	2
Remerciements.....	3
Introduction.....	4
Méthodologie.....	6
Symboles et abréviations.....	7
Etats des travaux antérieurs.....	8
Chapitre 1	
Peuple - Culture - Langue.....	10
1. 1. Le peuple.....	10
1. 1. 1. Situation géographique.....	10
1. 1. 2. Aperçu historique.....	11
1. 2. Culture.....	12
1. 3. La langue.....	13
1. 3. 1. Variantes dialectales.....	13
1. 3. 2. Classification.....	14
Chapitre 2	
Rappels.....	15
2. 1. Rappel Phonologique.....	15
2. 2. Le système consonantique.....	15
2. 1. 2. Le système vocalique.....	16
2. 1. 3. Quelques phénomènes phonologiques.....	18
2. 1. 3. 1. La labialisation et la palatalisation.....	18
2. 1. 3. 2. Les séquences de phonèmes consonantiques.....	19
2. 1. 3. 3. Les séquences de voyelles.....	20
2. 1. 3. 3. 1. Les séquences de voyelles hétérotimbres.....	21
2. 1. 3. 3. 2. Les séquences de voyelles isotimbres.....	21
2. 1. 4. Les schèmes syllabiques.....	22
2. 1. 4. 1. Les monosyllabes.....	22
2. 1. 4. 2. Les disyllabes.....	23
2. 1. 4. 3. Les trisyllabes.....	24
2. 1. 5. Les unités supra-segmentales.....	24
2. 2. Le système des classes nominales.....	25

## Chapitre 3

La morphosyntaxe .....	27
3. 1. L'énoncé.....	27
3. 2. L'énoncé verbal.....	28
3. 2. 1. Le nexus simple .....	29
3. 2. 1. 1. Le nexus simple à deux termes.....	29
3. 2. 1. 1. 1. Le syntagme prédicatif.....	30
3. 2. 1. 2. La mise en emphase des constituants.....	33
3. 2. 1. 2. 1. La mise en emphase du sujet	
3. 2. 1. 2. 1. 1. La mise en emphase du sujet par /-wá/ .....	33
3. 2. 1. 2. 1. 2. La mise en emphase par la reprise du nominal sujet .....	
3. 2. 1. 2. 2. La mise en emphase de l'expansion.....	35
3. 2. 2. Le nexus simple à trois termes .....	36
3. 2. 3. Le nexus complexe .....	38
3. 3. L'énoncé nominal .....	39
3. 4. L'ordre des constituants dans le schème prédicatif .....	41
3. 5. La fonction des constituants syntaxiques .....	42

## Chapitre 4

Le verbe .....	43
4. 1. Définition du verbe.....	43
4. 2. L'identité de la classe des verbes .....	45
4. 3. Les bases verbales .....	46
4. 3. 1. Les bases simples .....	47
4. 3. 2. Les bases dérivées .....	48
4. 3. 2. 1. La dérivation verbale.....	48
4. 3. 2. 1. 1. Les dérivatifs et leur valeur sémantique.....	49
4. 3. 3. La dérivation infinitive .....	58
4. 4. Les Prédicatifs Verbaux .....	60
4. 4. 1. Inventaire des prédicatifs verbaux .....	61
4. 4. 1. 1. Les prédicatifs verbaux antéposés à la base. ....	61
Le prédicatif du passé /ràá/ .....	62
Le prédicatif de l'habituel /rà/ .....	62
Les prédicatifs du futur /kó/, /kóó/ .....	62
Le prédicatif de l'hypothétique /n̄/ .....	63
4. 4. 1. 2. Les prédicatifs suffixés à la base verbale .....	63

Les prédicatifs du passé /-a/, /-n̄/ et /-re/ .....	64
Les prédicatifs /-a/ et /-n̄/ .....	64
Le prédicatif /-re/ .....	65
Le prédicatif progressif -mó .....	65
Les prédicatifs du projectif /-o/, /-wò/, /-Ø/ .....	66
L'impératif .....	66
L'injonctif .....	67
4. 4. 2. Combinaison des prédicatifs verbaux .....	68
4. 5. Système de conjugaison .....	69
4. 5. 1. La notion d'aspect, de mode et de temps .....	69
4. 5. 1. 1. L'aspect .....	70
4. 5. 1. 2. Le mode .....	70
4. 5. 1. 3. Le temps .....	70
4. 5. 2. Le mode indicatif .....	71
4. 5. 2. 1. L'accompli .....	71
4. 5. 2. 1. 1. Le passé révolu1 .....	71
4. 5. 2. 1. 2. Le passé révolu 2 .....	74
4. 5. 2. 1. 3. Action achevée dont l'effet demeure .....	75
4. 5. 2. 1. 4. Le passé narratif .....	76
4. 5. 2. 2. Le progressif /-mó/ .....	76
4. 5. 2. 3. Le futur proche .....	78
4. 5. 2. 4. Le futur éloigné /kō/ et /kóó/ .....	79
4. 5. 2. 4. L'habituel /rà/ ou /dà/ .....	81
4. 5. 2. 5. Combinaison des prédicatifs .....	82
Futur - progressif .....	83
Futur - révolu 2 .....	83
Futur - habituel .....	84
Révolu 2 - futur proche .....	85
Le passé révolu 2 et le passé narratif .....	86
Révolu 2 - Progressif .....	87
Habituel - Progressif .....	87
Futur éloigné - révolu 2 - progressif .....	88
4. 5. 3. Le mode hypothétique /n̄/ .....	88
4. 5. 3. 1. Le progressif hypothétique .....	89
4. 5. 3. 2. L'accompli hypothétique .....	89
4. 5. 3. 4. Le futur hypothétique .....	91

4. 5. 3. 5. L'habituel hypothétique .....	91
4. 5. 4. Le mode projecif .....	92
4. 5. 4. 1. L'impératif .....	92
4. 5. 4. 2. L'ijonctif .....	93
4. 5. 4. 2. 1. L'injonctif progressif .....	95
4. 5. 4. 2. 2. L'injonctif habituel .....	95
4. 5. 4. 2. 3. Système des prédicatifs .....	96
4. 5. 5. Les conjugaisons statique et dynamique .....	97
4. 5. 5. 1. La conjugaison statique .....	98
4. 5. 5. 2. La conjugaison dynamique .....	99
4. 5. 6. La négation et l'interrogation .....	100
4. 5. 6. 1. La négation .....	100
Futur négatif .....	102
L'accompli négatif .....	103
La forme /ku/ .....	106
Habituel négatif .....	106
Hypothétique négatif .....	107
Injonctif négatif .....	108
4. 5. 6. 2. L'interrogation .....	109
4. 5. 6. 2. 1. Interrogation à réponse "oui ou non" .....	110
4. 5. 6. 2. 2. Les différentes sortes d'interrogatifs .....	111
Les interrogatifs simples .....	111
Les interrogatifs composés .....	112
Les interrogatifs discontinus .....	113
4. 5. 8. Les verbes à expansion nécessaire .....	114
4. 5. 9. L'intransitivité et la transitivité .....	117
4. 5. 9. 1. L'intransitivité .....	117
4. 5. 9. 2. La transitivité .....	118
4. 5. 10. Les pronoms de conjugaison .....	119
4. 5. 10. 1. Les pronoms personnels sujets .....	120
4. 5. 10. 2. Les pronoms substitués sujets .....	121
Conclusion .....	123
Bibliographie .....	124

## *Dédicace*

*Aux mémoires*

*- de Feu KANGUEMA O., mon cher grand père, toi qui nous a quitté prématurément,*

*- de Feue BATAKPE B. Kinissi, vénérable grand-mère, toi dont l'amour pour tes petits-fils était inépuisable,*

*Je dédie ce mémoire*

*A vous, chers parents, vous qui n'avez ménagé aucun effort pour assurer mes études, j'ose espérer que ce travail, quoique modeste, saura vous convaincre de ma volonté de rester digne de vous.*

## **Remerciements**

La réalisation d'une œuvre humaine ne saurait se faire si les hommes capables d'aider à son succès ne mettaient leurs expériences au profit des personnes qui en manifestent le désir.

Ainsi, au terme de ce travail, nous voudrions saisir l'occasion pour exprimer nos vifs et sincères remerciements à :

- Monsieur Marc-Laurent HAZOUME, notre maître de mémoire, pour avoir accepté en dépit de ses nombreuses tâches de parrainer ce travail. Ces conseils et son dévouement ne nous ont jamais fait défaut.

- Monsieur Maxime da CRUZ pour avoir accepté de suivre avec grand intérêt ce mémoire.

- Tous les professeurs du Département pour la part qu'ils ont prise dans notre formation universitaire.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit de Monsieur Joseph S. DINDI pour sa sympathie et son expérience dont il nous a fait bénéficier.

A tous les parents, frères, soeurs et amis pour le soutien matériel et moral qu'ils n'ont cessé de nous apporter durant nos études et particulièrement pendant la réalisation de ce travail, nous disons merci.

Merci à tous nos informateurs, notamment Bagengi Dramane DANKORO et Jacques BAGOUDOU et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail.

## Introduction

La plupart des pays africains possèdent une multitude de langues nationales. Mais pendant longtemps, les autorités coloniales les ont négligées au point de les considérer non comme des langues pouvant avoir des règles qui régissent leur fonctionnement. A cet effet, le colonisateur proscrit de son programme d'éducation les langues africaines frappées d'incapacité. Pourtant, il se révéla que ce ne sont pas les langues qu'il fallait mettre en cause, mais plutôt l'enseignement dont le but n'était pas d'instruire tout le peuple mais de former une élite intellectuelle composée de gens destinés à être des auxiliaires dévoués au service de l'administration coloniale.

Pour cette élite aussi, les langues africaines étaient des langues primitives, pauvres, donc inaptes à traduire des réalités abstraites et le savoir moderne que seules les langues européennes en étaient capables.

Avec l'indépendance des pays africains, le temps de la négation est révolu. Tous les Africains s'accordent à reconnaître que la langue en tant que fait social est une flamme qui s'éteint faute d'être entretenue. La langue, support et véhicule de la culture d'un peuple, joue un rôle important dans son développement économique. Comme le dit AKOHA "Le développement économique, social et culturel d'un peuple est une grande aventure culturelle au sein de laquelle la langue, support et véhicule essentiel des cultures joue un rôle primordial et déterminant"<sup>(1)</sup>.

Sans eyea il n'ya ni culture  
ni communication.

Dès lors, le problème se pose de savoir ce qu'il faut faire pour que les langues africaines puissent jouer pleinement leur rôle dans le développement de

1. *Bienvenu Akoha. "Francophonie, langues Africaine et développement", Conférence prononcée au Centre Culturel Français à Cotonou le 5 Novembre 1987 p.16*

l'Afrique. La révalorisation des langues africaines ne passe-t-elle pas par leur description, qui consiste à déterminer les lois internes qui sous-tendent le mécanisme de leur fonctionnement ?

La difficulté de la tâche est réelle lorsque l'on connaît la multitude de variantes dialectales que peuvent avoir certaines langues africaines.

Le bààtònūm qui fait l'objet de notre étude n'échappe pas à cette réalité. Très tôt nous nous sommes heurté au choix du parler à étudier car le bààtònūm comprend plusieurs variantes dialectales. Mais venant à la suite d'autres travaux linguistiques sur la langue, nous avons eu l'ambition de continuer sur la même lancée. Ceci nous a amené à choisir la variante de Nikki-Wénou. A cette première difficulté s'ajoute celle de la collecte des données. Car il n'est point besoin de revenir sur la modicité des moyens financiers dont nous disposons. C'est un sérieux handicap pour une recherche de terrain, ce qui ne nous a pas permis d'aller régulièrement dans la zone que nous avons choisie. Nous étions obligé de solliciter l'aide de certains locuteurs de la langue de passage à Cotonou ou y résidant pour compléter les informations.

Pour aborder l'étude de ce thème, nos investigations se sont articulées autour d'une démarche bipartite :

Dans la première partie, après un bref aperçu historique sur le peuple bààtònū, nous proposons un rappel phonologique et grammatical.

Dans la deuxième partie, nous aborderons le thème, objet de cette étude : Le système verbal du bààtònūm, où nous proposons d'étudier la problématique du verbe et les différentes bases verbales avant d'aborder le système de conjugaison de la langue.

## Méthodologie

Comme base méthodologique, notre travail se fonde sur les résultats d'une double démarche.

Dans un premier temps, nous nous sommes adonné à la recherche bibliographique. Ceci nous a permis de cerner les différents aspects de notre thème et les différentes approches méthodologiques de l'étude du verbe. Parmi ces méthodes, nous avons retenu celle de Maurice Houis exposée dans Afrique et Langage n°7 du premier semestre 1977. Le choix de cette méthode est dû au fait qu'elle répond à notre besoin dans ce travail.

Dans un deuxième temps, nous avons été sur le terrain pour la collecte des données nécessaires à la réalisation du travail. Ce corpus qui nous a servi de base de travail a été constitué avec la collaboration de notre informateur Dramane DANKORO, animateur en langue bààt̃ñm à la Radio à Cotonou.

Outre ce corpus, nous nous sommes servi de deux questionnaires :

- Questionnaire thématique établi par Fr. CLOAREC-HEISS dans Enquête et description des langues à tradition orale, II de Luc Bouquiaux et Jacqueline M.C. Thomas, SELAF, Paris 1976.

- Questionnaire élaboré par Ursula Wiesemann pour l'étude du changement des tons dans la construction verbale dans Guide pour le développement des systèmes d'écriture des langues africaines, Collection PROPELCA n° 2, Yaoundé 1988.

Nous avons été confronté à de multiples difficultés surtout d'ordre matériel. L'absence cruelle et presque totale des moyens matériels et financiers

n'a pas favorisé notre retour sur le terrain. En plus de notre informateur, nous avons eu à travailler avec certains commerçants de passage à Cotonou et d'autres fonctionnaires y résidant, surtout Jacques Bagoudou, animateur en bààtònūm à l'ORTB Cotonou.

### Symboles abréviations

[ ]	:	indique une transcription phonétique
/ /	:	indique une transcription phonologique
/	:	sépare les éléments de l'énoncé les uns par rapport aux autres.
→	:	donne
acc.	:	accompli
aff.	:	affixe
cl.	:	classe
dér.	:	dérivatif
emph.	:	emphase
fut.	:	futur
hab.	:	habituel
imp.	:	impératif
inf.	:	infinitif
inj.	:	injonctif
int.	:	interrogatif
LV	:	lexème verbal
LVN	:	lexème verbo-nominal
morph.	:	morphème
nég.	:	négation
pas.	:	passé
plur.	:	pluriel
Pr.	:	pronom
prog.	:	progressif
proh.	:	prohibitif
sing.	:	singulier

### Etats des travaux antérieurs

Malgré la progression que connaît le bààtònūm en alphabétisation, la langue ne possède que peu de travaux scientifiques.

Les travaux scientifiques à notre connaissance jusqu'à ce jour sont les suivants :

1. WELMERS, 1952 : "Note on the structure of Bariba"  
in Language N° 1 vol XXVIII, 89 p.
2. Sous-Commission Nationale de Linguistique Bààtònūm sous la direction de GROSSENBACHER,  
  
1974 : Abrégé de grammaire Bariba, Parakou, Ed. IPRAS  
  
" 1976 : Cours d'orthographe baatõnum, Parakou, Ed. IPRAS.  
  
1977 : Lexique Baatõnum-Français, Parakou, Ed. IPRAS, 268 p.
3. PROST André, 1979 : Le BAATONUM, Publication du Département de Linguistique Générale et des Langues Négro-Africaines, N° 22, Université de DAKAR.
4. KPEROU Sabi Sika Barnabé, 1980 : Eléments pour l'enseignement du verbe en milieu francophone, mémoire de Maîtrise, Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, UNB, 77 p.
5. SCHOHMAN Wendy, 1983 : Aspects de la grammaire du Baatõnum pour étude du morphème Ka, mémoire de maîtrise, Université de Nancy II.
6. DINDI B. Zimé Joseph, 1984 : LE BAATONUM - Etude phonologique suivie du système des classes nominales et leurs substituts respectifs, mémoire de maîtrise, FLASH - UNB, 114 p.

7. ADEOLA, RICHARD OLUSEGUN, 1987 : The verb phrase in Baruba, Faculty of Arts, University of Ilorin.
8. MARCHAND Pierre, 1989 : Lexique Baatɔnum-Français avec les tons des mots et complément , Parakou, 268 p.
9. SAKA Théophile, 1989 : Le système pronominal du Baatɔnum, mémoire de maîtrise, FLASH-UNB 149p.
10. DJOBOSSO A. Maman, 1992 : Mécanismes didactiques en tradition orale : Aspects de la chanson baatɔnum, mémoire de maîtrise, FLASH-UNB, 114p.
11. KANA GABA Yacoubou, 1994 : Morphosyntaxe de l'énoncé simple du b̄aàtɔnūm, mémoire de maîtrise, FLASH-UNB 99p.
12. Société International de la Mission (SIM), Bariba Lesson I and II , Parakou, 37p.

## Chapitre 1 : Peuple - Culture - Langue

### 1. 1. Le peuple

#### 1. 1. 1. Situation géographique

Le bàà̀t̀nūm<sup>(1)</sup> qui fait l'objet de notre étude est parlé par les bàà̀t̀mbū<sup>(2)</sup> occupant une bonne partie de la région septentrionale de la République du Bénin et la partie Nord-Ouest de la République Fédérale du Nigéria.

Au Bénin, le peuple bàà̀t̀nū s'étend sur plus de 51 000 km<sup>2</sup> entre le 9<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> parallèle englobant ainsi la presque totalité du département du Borgou et les localités de Kouandé, Kérou et Wassa dans l'Atacora.

Numériquement, le peuple bàà̀t̀nū est le plus important de la région septentrionale. Par exemple, sur les 827 925 habitants que compte le Borgou, les bàà̀t̀bū sont au nombre de 345 006 après qui viennent les fulbe 228 902 et les dendi 95 677<sup>(3)</sup>.

Dans certaines sous-préfectures et circonscriptions urbaines, les bàà̀t̀mbū cohabitent avec d'autres peuples tels que : les dendi à Kandi et à Parakou ; les boo à Kalalé ; les cabè à Tchaourou ; les gulmacema à Kérou et Banikoara ; les waaba et les natimba dans les régions de Kouandé et Wassa et les fulfulde dans toutes les localités.

Au Nigéria les bàà̀t̀mbū occupent la région du Nord-Ouest, principalement dans les localités de Yashikira, Okuta, Ilesha, Gwanara etc.

---

1. bàà̀t̀nūm : Glossonyme ; terme désignant la langue.

2. bàà̀t̀mbū : pluriel de bàà̀t̀nū désignant le locuteur.

3. INSAE, 1993. Deuxième recensement général de la population et de l'habitat, Février 1992.

### 1. 1. 2. Aperçu historique

Il est difficile de dire avec certitude ceux qui étaient les premiers occupants de la région bààtònū ou de dire l'origine des bààtòmbū. Mais tous les travaux historiques reconnaissent l'existence dans la région de Nikki-Wénou et de ses environs d'un groupe ethnolinguistique bààtònū avant l'arrivée des aventuriers et conquérants wasangari. Ce groupe cohabitait avec les boo, les takpa (Nupé), les yowa et les waba aujourd'hui établis dans l'Atacora.

Le milieu bààtònū comportait plusieurs clans et les travaux étaient répartis selon ces clans parmi lesquels il y a : "Les Makararu et les yari se consacraient particulièrement à l'agriculture, les Doo sika, les Nioro et Tosu à la chasse, les Seko muguma à la métallurgie, les Seko Maakeni et les Seko Kεκε à la forge"(1).

Le pouvoir des bààtòmbū a été renforcé avec l'arrivée des conquérants wasangari au sujet desquels plusieurs hypothèses ont été émises quant à leur origine. Leur arrivée dans la région a toujours été liée aux migrations du héros légendaire Kisira.

Selon Lombard Jacques (1965), les wasangari sont arrivés de la région de la Mecque protestant contre la conversion à l'islam prêché par Mahomet et ses disciples. Kisira et sa suite seraient passés par le kordofan, le Darfour, le Mandara, le Keffi, le Bornou avant d'atteindre la région de Busa au Nigéria.

Pour d'autres, les wasangari seraient de la plaine du Curma.

---

1. BACODO OBARE, 1980 "Pour une approche archéologique du peuple ancien du BARUWU (BARGU)". Communication à la conférence in Honour of Professeur Thurstan Shaw (75<sup>th</sup> Birthday Anniversary). Département of Archaeology and Anthropology, University of Ibadan, Novembre, 19<sup>th</sup> 23 RD.

Une troisième hypothèse est émise par Bagodo Obarè (1988). Pour ce dernier, Kisira aurait une origine manding ou songhay. Les wasangari seraient arrivés dans le Borgou vers le 14<sup>e</sup> ou le 15<sup>e</sup> siècle, ce qui a coïncidé avec la décadence de l'empire manding qui s'est accompagnée de mouvements migratoires.

Grâce à une excellente cavalerie, les wasangari ont établi à travers le pays bààtònū un système politique organisé en trois entités étatiques complémentaires avec comme capitales Illo, Busa (Nigéria) et Nikki (Bénin).

Actuellement, les locuteurs du bààtònūm peuvent être divisés en trois groupes : le groupe des bààtòmbū qui existaient dans la région avant l'arrivée des wasangari, chasseurs par essence ; le groupe des wasangari, descendants de l'aristocratie qui a dirigé le pays bààtònū et le groupe des étrangers assimilés à la civilisation bààtònū. Ce dernier groupe comprend les populations venues, soit des pays mosi, gurma ou Hausa, soit des pays mande de l'ancien empire du Mali par le fait du commerce après la décadence de l'empire manding.

## 1.2. Culture

La culture bààtònū s'est enrichie avec l'apport des éléments étrangers assimilés. Elle est transmise à travers diverses cérémonies rituelles par le biais de la tradition orale.

Les bààtòmbū sont animistes, adorant des dieux représentés par divers objets de la nature. Mais les croyances en milieu bààtònū n'en ont pas été moins soumises à des influences étrangères. L'on note le recul des pratiques animistes au profit des religions révélées que sont l'islam introduit par les commerçants d'endi, peulh ou hausa et le christianisme introduit par les missionnaires et

répandu par le biais des écoles catholiques. Comme un peu partout en Afrique, il existe actuellement un syncrétisme religieux en milieu bààtònū car il n'est pas rare de voir un bààtònū chrétien ou musulman adorer d'autres dieux représentés par des objets ou par des esprits invisibles supposés habiter dans la brousse.

### 1.3. La langue

#### 1.3.1. Variantes dialectales

Le bààtònūm comporte trois variantes dialectales. Cette variété est due à l'étendue de son aire d'extension et également à sa proximité avec d'autres groupes linguistiques. Ces trois variantes dialectales sont désignées sous les noms des régions dans lesquelles elles sont parlées :

- le parler de la région de Nikki - N'dali - Bembèréké, appelé "baatnum classique" par Grossenbacher (1974). L'auteur l'a nommé bààtònūm classique car tous les autres parlers s'y retrouvent,
- Le parler de la région de Kouandé - Pehunco - Kérou,
- et le parler de Banikoara.

La différence entre ces parlers se trouve soit au niveau grammatical, soit niveau phonologique ou morphologique.

En dépit de cette distinction, l'intercompréhension est acquise dans ces différents parlers.

### 1. 3. 2. Classification

Le doute subsiste jusqu'à présent sur la parenté génétique du bààtònūm. De toutes les hypothèses avancées, l'unanimité est acquise pour classer le bààtònūm dans le groupe GUR ou Voltaïque, l'un des cinq sous-groupes du Niger-Congo appartenant à la famille Congo-Kordofanienne.

Selon J.G. Greenberg<sup>(1)</sup> le bààtònūm appartient au sous-groupe Mossi Grunshi de la famille Niger-Congo. Mais selon Bendor-Samuel (1989 : 143), le bààtònūm appartient au groupe "Possible Central Gur" avec les langues comme le Lobi du Burkina Faso et de la Côte-d'Ivoire et le Kulango du Ghana et de la Côte d'Ivoire.

Les récents travaux de Manessy<sup>(2)</sup> confirment l'appartenance du bààtònūm à la famille voltaïque, mais l'auteur évoque la difficulté d'établir la position de la langue sur le schéma où est censé figurer la structure généalogique de la famille en question.

---

1. N. L. Haddock citant J.G. Greenberg dans *Phonetics* 3 : 1959, p. 90.

2. G. Manessy, *Le bariba : étude généalogie dans Afrika Übersee, Band 76, 1993 pp. 81-139.*

## Chapitre 2 : Rappels

### 2. 1. Rappel Phonologique

L'analyse phonologique du bààtònùm a été faite par J. Dindi (1984) et amendée par Th. Saka (1989).

Dans le cadre de notre travail, nous nous contenterons de donner les résultats de ces études précédentes sans les reprendre et porter notre amendement s'il y a lieu.

### 2. 2. Le système consonantique

Le bààtònùm comporte quatorze (14) consonnes classées selon les modes d'articulation ou séries et selon les points d'articulation ou ordres.

- Selon les séries on distingue :

les occlusives : p, b, t, d, k, g, kp, gb

les nasales : m, n

les fricatives : f, w, s, y

- Selon les ordres on a :

les labiales : p, b, m, f

les alvéopalatales : t, d, n, s, y

les vélaires : k, g

les labio-vélaires : kp, gb, w.

Selon Saka (1989), la consonne fricative /r/ est une variante contextuelle de l'occlusive alvéopalatale /d/. [r] ne se rencontre jamais en position initiale sauf en intervocalique.

[d] se rencontre en initiale et après la nasale /n/.

Selon le classement en séries et en ordre des consonnes nous avons le tableau suivant :

**Tableau 1 : Tableau phonologique du système consonantique.**

Séries \ Ordres		Labiales	Alvéo-palatales	Vélares	Labio-vélares
		Occlusives	Sourdes	p	t
Sonores	b		d	g	gb
Nasales		m	n		
Fricatives	Sourdes	f	s		
	Sonores		y		w

### 2. 1. 2. Le système vocalique

Le système vocalique du bā̀t̃ñm comporte sept (7) voyelles orales et cinq (5) voyelles nasales.

**Les voyelles orales :**

- antérieures	i, e, ε
- centrale	a
- postérieures	u, o, ɔ
fermées	i, u
mi-fermées	e, o
mi-ouvertes	ε, ɔ
ouverte	a

**Les voyelles nasales**

- antérieures	ī, ē
- centrales	ā
- postérieures	ū, ɔ̄
- fermées	ī, ū
- mi-ouvertes	ē, ɔ̄
- ouverte	ā

Nous obtenons le tableau suivant :

**Tableau 2 : Tableau phonologique du système vocalique**

	Voyelles orales			Voyelles nasales		
	antérieures	centrales	postérieures	antérieures	centrales	postérieures
Fermées	i		u	ĩ		ũ
mi-fermées	e		o			
mi-ouvertes	ɛ		ɔ	ẽ		õ
ouvertes		a			ã	

### 2. 1. 3. Quelques phénomènes phonologiques

#### 2. 1. 3. 1 La labialisation et la palatalisation.

Selon DINDI (1984 : 30) la labialisation est un phénomène vocalique présenté par l'archiphonème /U/ représentant l'une des voyelles de l'ensemble [u, o, ɔ] qui, au contact des voyelles subséquentes (voyelles antérieures ou centrale) [i, e, ɛ, a] se labialise en se réalisant phonétiquement par [w].

Exemples :

/gōā/ se réalise [gwà] "poulet"

/dùè/ se réalise [dwè] "acheter"

/sùà/ se réalise [swà] "prendre"

La palatalisation, quant à elle apparaît comme le résultat d'une séquence

vocalique V<sub>1</sub>V<sub>2</sub> où V<sub>1</sub> représente le phonème /i/ et V<sub>2</sub> l'une des autres voyelles de la langue et ce dans une structure de type CV<sub>1</sub>V<sub>2</sub>.

**Exemples :**

/sīā/ se réalise [syā] "vomir"

/bīkīā/ se réalise [bīkyā] "demander"

/sīē/ se réalise [syē] "dire"

/tīō/ se réalise [tyō] "tante".

**2. 1. 3. 2. Les séquences de phonèmes consonantiques**

En bààtōnūm, il n'existe qu'un seul type de séquence consonantique : -cc-. Dans cette structure -cc-, -c représente la nasale /N/ homorganique à la consonne subséquente.

**Exemples :**

gāmbò "la porte"                      dōnnū "les dents"

tūndò "le père"                        tēnkú "le commerçant"

Au niveau de certains nominaux, cette séquence de consonnes peut s'expliquer à partir de leur morphologie.

**Exemples :**

Dans tōmbù "les hommes"            nous avons :

/tōN-/ qui est le radical et

/-bū/ morphème du pluriel.

Dans doñnū "les dents" nous avons :

/dōN-/ le radical

/-nū/ le morphème du pluriel.

Par contre pour certains nominaux, on ne peut pas donner cette explication.

**Exemples :**

gàmbò "la porte"

bàngò "la circoncision"

tūndò "le père"

A partir de ces derniers exemples on pourrait penser aux consonnes prénasalisées. Mais l'étude phonologique faite par Joseph DINDI (1984) a montré qu'il n'existe pas dans la langue des consonnes prénasalisées en initiale des mots. Les rares cas observés sont les suivants :

m̀bá "morphème d'interrogation "quoi"

ǹnè "quatre"

ǹdé "morphème de comparaison "quoi"

Ces cas ne suffisent pas pour qu'on parle de l'existence de consonnes prénasalisées. Quant à [ǹdé], cet item a une variante libre qui se réalise [dẽ]. Suite à cette réalisation, la nasale [n] dans [ǹdé] est considérée comme épenthétique.

### 2. 1. 3. 3. Les séquences de voyelles

Les séquences de voyelles se répartissent en deux groupes : les séquences de voyelles hétérotimbres et les séquences de voyelles isotimbres.

### 2. 1. 3. 3. 1. Les séquences de voyelles hétérotimbres.

Celles qui sont attestées dans la langue sont les suivantes : /e a/, /i ɔ/, /a i/, /e u/, /ɛ a/, /i â/.

#### Exemples :

gēā	"bon"
bīō	"nom propre"
kéū	"l'école"
bīà	"manquer"

### 2. 1. 3. 3. 2. Les séquences de voyelles isotimbres

Le phénomène de la durée vocalique se rencontre fréquemment dans les lexèmes. Presque tous les phonèmes vocaliques le subissent surtout à l'intervocalique.

#### Exemples :

wīīró	"le fou"	bōō	"le cabri"
gūūrū	"la montagne"	bīī	"les noyaux"
bāásī	"presser"	gbēε	"les millets"
kḕ̀rì	"éplucher".		

A travers ces exemples, nous relevons deux structures où nous avons des séquences de voyelles isotimbres :

Le premier cas est la séquence de voyelle en intervocalique.

**Exemple**    bòòrū "sac"

Le second cas est la séquence de voyelles en finale. Ici on a la structure CV<sub>1</sub>V<sub>2</sub>. L'étude morphologique de ces lexèmes nous montre que V<sub>2</sub> est le morphème de classe du lexème.

**Exemples :**

bōō "le cabri"    on a : bō- le radical et -o "morphème du singulier".

gbēē "les millets"    on a : gbē- le radical, et -ε "morphème du pluriel".

būū "le fétiche"    on a : bū- le radical et -u "morphème du singulier"

Donc CV<sub>1</sub>V<sub>2</sub> sera considérée comme disyllabique.

Après le rappel de ces phénomènes phonologiques dans la langue, nous étudierons les schèmes syllabiques qu'on y rencontre.

#### 2. 1. 4. Les schèmes syllabiques

Les lexèmes les plus fréquents dans la langues sont les monosyllabiques, les disyllabiques et les trisyllabiques.

##### 2. 1. 4. 1. Les monosyllabes

Les monosyllabes présentent les structures canoniques suivantes :

V	C	CV
ā "tu"	n̄ "je"	nā "je"
ū "il"		gē "ce, cette"

CVC où -C est la nasale /m/.

tèm "mâcher"                      nām "écraser"

gūm "l'huile"

C<sup>w</sup>V

bwē "accrocher"

bwā "casser"

mwē "avalier"

swā "prendre"

#### 2.1.4.2. Les disyllabes

Ils sont regroupés dans les structures suivantes :

CVV

CVCV

VCV

bōō "le cabri"

sūmā "le bracelet"

ità "trois"

gēā "bon"

būrā "couper"

CVNVCV

C<sup>w</sup>VV

bēndā "dégringoler"

bwēā "le moustique"

dōndū "la dent"

bwāā "le sein"

CVCYV

CVCVm

kōsyā "rembourser"

tōrōm "la cendre"

nāsyā "respecter"

dūnūm "le péché"

### 2. 1. 4. 3. Les trisyllabes

Nous retrouvons les structures suivantes :

CVCVCV

dàbùrà "goûter"

békùrū "le pagne"

CVNCVCV

dēmbērū "le cache-sexe"

tēnkūrū "le commerce"

Les lexèmes de plus de trois syllabes sont rares dans la langue. Ce sont le plus souvent des mots composés.

### 2. 1. 5. Les unités supra-segmentales

Comme la plupart des langues africaines, le bàà̀nū̀m est une langue à tons. Il fait usage des tons en tant qu'unités distinctives des monèmes.

L'identification des tonèmes fait ressortir trois tons ponctuels.

Le tonème bas :  $\check{V}$

dùkà "la course"

pùrà "cracher"

dù "entrer"

dà "aller"

Le tonème haut :  $\hat{V}$

bárá "la mendicité"

mōrú "la colère"

gbé "creuser"

sú "fuir"

Le tonème moyen :  $\bar{V}$

būrā "couper"

bērē "cacher"

dōō "foyer"

bōō "chien"

## 2. 2. Le système des classes nominales

Le bààtònūm est une langue à classes, c'est-à-dire "une langue où, grâce à des modalités ou morphèmes spécifiques, encore appelés classificateurs, la totalité du stock nominal se répartit entre un certain nombre de sous-systèmes ou sous-ensembles complémentaires finis, dits genres ou classes nominales"(1).

Des études de Théophile SAKA (1989), il ressort que le bààtònūm comporte onze (11) classes nominales réparties à leur tour dans cinq genres binaires et deux genres unitaires.

Les genres sont constitués de morphèmes de classes. Le genre binaire est constitué du morphème du singulier et du morphème du pluriel. Le genre unitaire comporte seulement le morphème du singulier .

Les résultats de cette étude sont présentés dans le tableau qui suit :

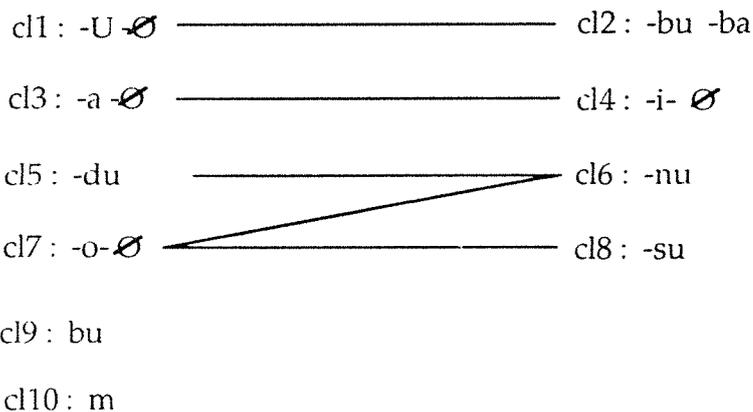
---

1. *Théophile NATA, 1978, Lexicologie des constituants nominaux du Ditammari p. 4.*

Tableau du système des classes nominales

Singulier	Pluriel	Genres
cl1 : -U -Ø	cl2 : -bu -ba	U/ba ou cl1/cl2
cl3 : -a -Ø	cl4 : -i - Ø	ya/yi ou cl3/cl4
cl5 : -du	cl6 : -nu	ta/nu ou cl5/cl6
cl7 : -o -Ø	cl8 : -su	ga/su ou cl7/cl8
cl9 : -bu	-	ga/nu ou cl7/cl6
cl10 : -m	-	bu cl9
		mu cl10

Le tableau ci-dessus correspond au graphique suivant ;



Après ce bref rappel phonologique et grammatical indispensable pour la compréhension du travail qui suivra, nous déboucherons alors sur la deuxième partie qu'est la morphosyntaxe.

## Chapitre 3 : La morphosyntaxe

La morphosyntaxe constitue l'un des paliers dans la description d'une langue. Elle permet d'inventorier tous les schèmes d'énoncés qu'on peut rencontrer dans une langue.

Le schème ou présentation graphique de l'énoncé donne une double information sur les constituants syntaxiques : d'une part sur la classe à laquelle ils appartiennent, d'autre part sur la fonction syntaxique qu'ils assument.

### 3.1. L'énoncé

L'énoncé a souvent été défini par sa fonction et sa structure syntaxique. Ainsi Roman Jakobson cité par Houis (1974) dit que l'énoncé est le niveau qui permettrait l'analyse et la décomposition du discours en ses petites unités. Pour lui, l'énoncé minimum est la phrase.

André Martinet (1980 : 124) dit : « l'énoncé constitue à lui seul un message et ce n'est pas à lui de marquer ses rapports avec d'éventuelles adjonctions ».

Pour la synthèse de ces définitions de l'énoncé nous retiendrons celle de l'énoncé minimal donnée par Houis (1974<sup>b</sup> : 11) : « Sous la condition qu'il est reconnu sémantiquement valable par les usagers, l'énoncé est le lieu des actualisations de la langue, susceptible d'être limité dans sa manifestation par deux pauses absolues, réductible à un schème qui rend compte de sa cohérence sémantique ».

(1) "La description des langues Négro-Africaines 2 :  
Une problématique grammaticale" Af. et Lye n:2  
PP 3-40

L'énoncé peut être simple ou complexe. L'énoncé simple peut être minimal ou peut comporter des expansions. D'après Houis, l'énoncé minimal est appelé le nexus.

Le nexus est le noeud autour duquel va se développer l'énoncé par le jeu des expansions.

Suivant la définition du nexus, l'énoncé minimal en bāatōnūm comprend deux termes : le pronom en fonction sujet et le verbe assumant la fonction prédicat.

Les énoncés peuvent être de deux types suivant que le prédicat est assumé par un verbal (énoncé verbal) ou par un nominal (énoncé nominal).

### 3. 2. L'énoncé verbal

Les énoncés verbaux sont ceux où le prédicat est assumé par un constituant verbal.

Selon Houis, "les énoncés verbaux sont caractérisés par un constituant assumant la fonction prédicative (P), soit seul, soit en relation de présupposition mutuelle avec un sujet (S) ; de plus, le constituant assumant la fonction P est formalisé d'une manière telle qu'il est apte à assumer P et seulement cette fonction" Houis (1977 : 16)

On parlera de nexus simple si le constituant assumant la fonction de prédicat est simple ou de nexus complexe si ce constituant est complexe.

### 3. 2. 1. Le nexus simple

En bāàtōnūm il existe le nexus simple à deux termes et le nexus simple à trois termes.

#### 3. 2. 1. 1. Le nexus simple à deux termes

Le nexus simple à deux termes est un énoncé comportant un nominal ou un pronom sujet et un prédicat verbal. Au cas où un nominal assume la fonction sujet, il est repris par un pronom de la même classe que lui.

Avant l'inventaire des schèmes d'énoncés, nous définirons les notions employées :

N : nominal

Pn : prédicatif nominal

V : verbal

LV : lexème verbal

S : fonction sujet

C : Circonstant

S' : fonction sujet second

P : fonction prédicat

O : Objet

X : fonction expansion

[P] : prédicatif

Pr : pronom.

Un constituant entre parenthèses représente un constituant en fonction annexe, facultative. C'est une expansion.

Un constituant entre crochets représente un constituant qui fait partie intégrante du nexus, mais dont la suppression n'invalide pas le nexus.

Le nexus simple à deux termes attesté en bāàtōnūm apparaît sous la forme d'un syntagme prédicatif.

### 3. 2. 1. 1. 1. Le syntagme prédicatif

Le syntagme prédicatif est celui où le verbe assumant la fonction de prédicat est en relation de présupposition mutuelle avec le nominal en fonction sujet. Le prédicat est un morphème marqueur de la base verbale avec laquelle ils forment un verbe ou constituant verbal.

Le schème caractéristique de ces genres d'énoncés est le suivant :

$$\boxed{\begin{array}{c|c} \text{N} & \text{V} \\ \hline \text{S} & \text{P} \end{array}} \quad \text{ou} \quad \boxed{\begin{array}{c|c|c} \text{N} & [\text{Pr}] & \text{V} \\ \hline \text{S} & [\text{S}'] & \text{P} \end{array}}$$

Dans ces genres d'énoncés, les pronoms de rappel peuvent exister mais ils ne sont pas obligatoires.

Le verbal (V) peut être :

- a)  $V = [\text{P}]LV$  où  $[\text{P}]$  est l'ensemble des prédicatifs verbaux du futur et de l'habituel.
- b)  $V = LV[\text{P}]$  où  $[\text{P}]$  est l'ensemble des prédicatifs verbaux de l'accompli, de l'impératif.

**Exemples :**

Bī̄ ū kóó dà  
/Bio/Pr/fut/aller/  
"Bio ira"

dūmā rà dì  
/cheval / hab./ manger/  
"le cheval mange habituellement"

t̄ombū bā b̄urāmó  
 /hommes/ils /couper + prog./  
 "les hommes sont en train de couper"

Ce schème peut être élargi par un ou deux autres termes facultatifs qu'on appelle expansion. L'expansion peut assumer la fonction d'objet ou circonstant.

A titre illustratif nous donnerons des exemples pour chaque cas.

1) Expansion en fonction objet :

$\frac{N}{S}$	$\frac{[Pr]}{[S']}$	$\frac{(N)}{(O)}$	$\frac{V}{P}$
---------------	---------------------	-------------------	---------------

**Exemples :**

K̄ur̄ōwí ū b̄iì s̄urā  
 /femme-cette/elle/enfant/terrasser +acc./  
 "Cette femme a fait tomber l'enfant".

w̄orū ū d̄arū b̄urāmó  
 /woru/ il / arbre / couper + prog. /  
 "Woru est en train de couper l'arbre"

2) Expansion en fonction de circonstant.

Nous avons le schème suivant :

$\frac{N}{S}$	$\frac{[Pr]}{[S']}$	$\frac{V}{P}$	$\frac{(N)}{(C)}$
---------------	---------------------	---------------	-------------------

**Exemples :**

Nāā yā gū giā

/bovin/ il /mort + acc/hier/

"Le bovin est mort hier"

tombé bā dīmó yàkàsó

/hommes-ces/ils/manger + prog/brousse-dans/

"Ces hommes sont en train de manger dans la brousse"

3) Enoncé comportant le circonstant et l'objet à la fois.

Le schème caractéristique est le suivant :

N	(N)	V	(N)
S	(O)	P	(C)

**Exemples :**

Mōrā ū dībū dī būrūtè

/Mōra/ il /pâte/ manger + acc./ matin + ce/

"Mōra a mangé la pâte ce matin"

Bā dānū kārāmó gbèrós

/ils/arbres /couper + prog./ champ + au/

"Ils sont en train de couper les arbres dans la brousse "

Ces trois types de schèmes d'énoncés nous montrent que chaque constituant occupe une place bien déterminée dans le schème. L'expansion objectale est préposée au prédicat verbal tandis que l'expansion circonstancielle lui est post-posée.

Mais le procédé de la mise en emphase permet à certains constituants de changer de position dans le schème d'énoncé.

### 3. 2. 1. 2. La mise en emphase des constituants.

Selon Houis (1977 : 51) "L'emphase est une valeur qui est conférée à un constituant".

L'emphase consiste à mettre en exergue ou en valeur un terme de l'énoncé.

L'emphase se marque différemment selon les constituants.

#### 3. 2. 1. 2. 1. La mise en emphase du sujet :

Le sujet peut être mis en emphase par deux procédés : soit par l'actualisateur /-wá/ "c'est" et ses variantes et la reprise obligatoire du nominal en fonction sujet par un pronom de classe.

##### 3. 2. 1. 2. 1. 1. La mise en emphase du sujet par /-wá/

Ce procédé se manifeste par l'adjonction au nominal sujet de la particule /-wá/ qui varie suivant la classe du nominal.

Le schème est le suivant :

$\frac{N}{S}$	/-wá/	$\frac{(N)}{(O)}$	$\frac{V}{P}$	$\frac{(N)}{(C)}$
---------------	-------	-------------------	---------------	-------------------

### Exemples

Ném bàá ū tāsū dùùrà gíà  
/mon / père / il /igname/ semer + acc./hier /

"Mon père a planté de l'igname hier".

Ném bàáwá ū tāsū dùùrà gíà  
/mon/père-c'est/il/igname/ semer + acc/hier /

"C'est mon père qui a planté de l'igname hier"

Nēē dōbī dīmó gbèró  
/bovins/ mil/ manger +prog./champ + au/

"Les bovins sont en train de manger le mil au champ"

Nēēyá yī dōbī dīmó gbèró  
/bovins-c'est/ils/ mil / manger + prog./ champ + au champ/

"Ce sont les bovins qui sont en train de manger le mil au champ"

#### 3. 2. 1. 2. 1. 2. La mise en emphase par la reprise du nominal sujet par un pronom.

Dans ce cas d'emphase, le nominal sujet est repris obligatoirement par un pronom de la même classe que lui.

Le schème caractéristique de cet énoncé est le suivant :

N	Pr	(N)	V	(N)
S	S'	(O)	P	(C)

### Exemples

dūmā yé, yā yāsārō kùà gīà  
/cheval/en question/ il / dégâts/faire + acc/bien/

"Le cheval, il a fait beaucoup de dégâts"

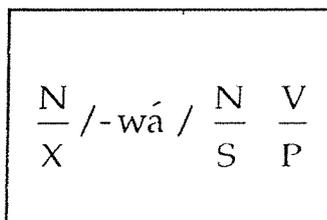
tòmbé, bā wērāmó gīàn dì  
/homme-ces/ils/ se reposer + Prog/hier-depuis/

"Les hommes, ils sont en train de se reposer depuis hier"

#### 3. 2. 1. 2. 2. La mise en emphase de l'expansion

L'expansion peut aussi être mise en emphase à l'aide de la particule /-wá/ qui lui est suffixé.

Le schème de ce type d'énoncé est le suivant :



#### Exemples :

ū bìì gōòmó dāārō  
/il / enfant /tuer + prog./manger + au/

"Il est en train de tuer un enfant au marigot".

A partir de cet énoncé, nous pourrions mettre les deux expansions en emphase.

1/            biiwá ū      gōòmó      dāārō  
 /enfant-c'est/ il / tuer + prog./marigot + au /  
 "C'est un enfant qu'il est en train de tuer au marigot"

2/            dāārōwà ū      bii      gōòmó  
 /marigot-c'est / il /enfant/tuer + prog/  
 "C'est au marigot qu'il est en train de tuer un enfant."

L'énoncé 1/ a pour schème :

1/            
$$\begin{array}{c} \frac{N}{O} /-wa / \frac{N}{S} \frac{V}{P} \frac{(N)}{(C)} \end{array}$$

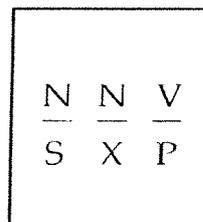
L'énoncé 2/ a pour schème :

2/            
$$\begin{array}{c} \frac{N}{C} /-wa / \frac{N}{S} \frac{(N)}{(O)} \frac{V}{P} \end{array}$$

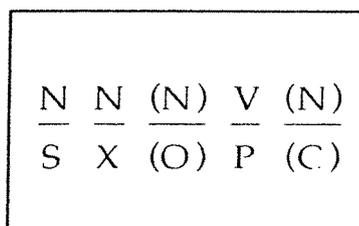
### 3. 2. 2. Le nexus simple à trois termes

Le nexus simple à trois termes est un énoncé comportant un nominal sujet, un prédicat verbal et une expansion obligatoire. L'un de ces trois ne peut être supprimé ; de plus ces éléments ne sont pas interchangeables.

Le schème est le suivant :



Cette structure peut admettre des expansions et on aura le schème suivant:



**Exemples :**

dūrōwí ū m̄ān k̄ā  
/homme-ce/ il / moi / donne + acc/

"Cet homme m'a donné"

dūrōwí ū m̄ān (tāsū) k̄ā (gîā)  
/homme-ce/ il / moi / igname / donner + acc / hier /  
"Cet homme m'a donné de l'igname hier".

Le dérivatif /-a/ qui exprime qu'une action est menée au profit de quelqu'un permet d'obtenir un nexus à trois termes car le bénéficiaire est toujours exprimé.

**Exemples :**

màrè kóó sūn (wín nēē) dērīā  
/peulh/fut/nous/ses bovins/ laisser à /

"Le peulh nous laissera ses bovins"

sā wīi (dūmā) wááwà  
 /nous / lui /cheval/voir + der. acc./  
 "Nous lui avons trouvé un cheval"

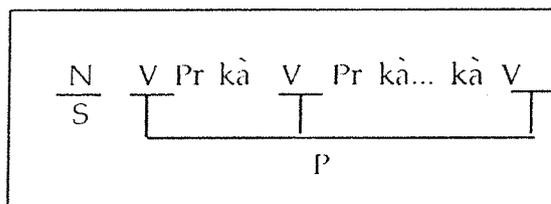
**N.B. :** Dans les exemples ci-dessus, les expansions sont mises entre parenthèses.

### 3. 2. 3. Le nexus complexe

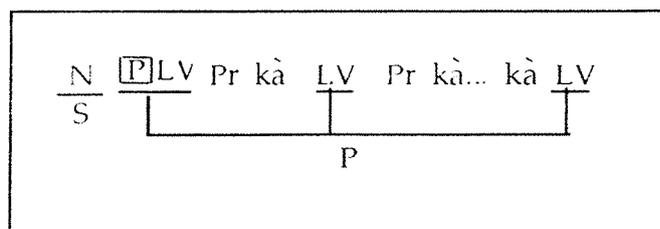
Dans ce genre d'énoncé c'est le terme assumant la fonction prédicat qui est formellement complexe. On assiste à une suite d'actions où chaque action suivante est introduite par un pronom de classe du nominal en fonction sujet.

Ce qui est spécifique au bàatòñūm, c'est qu'il existe la particule /kà/ entre le pronom et le verbal.

Le schème présentatif de ces énoncés est le suivant :



Pour les prédicatifs antéposés nous aurons la structure suivante :



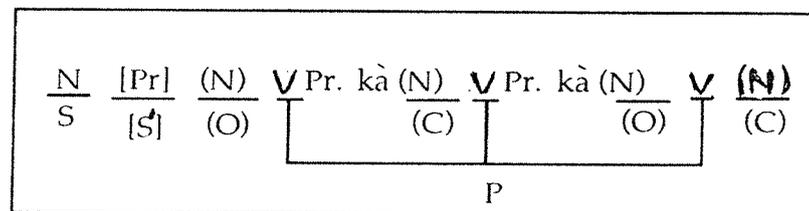
### Exemples :

Bīō ū kóó (tēbo) swà ù kà(gbèrù) dà ù kà wūkù  
 /Bio/ il /fut/houe/prendre/il/part/champ/aller/ il /part/cultiver/  
 "Bio prendra une houé, ira au champ et cultivera".

t̀mbé bā (dàá) būrā bā kà nà bā kà  
 /hommes-ces/ils/bois/ couper + acc/ ils/ part./ amener + acc / ils / part /  
 (d̀bī) s̀ò  
 /mil / battre + acc./  
 "Ces hommes ont coupé le bois, l'ont apporté et ont battu le mil".

Comme nous pouvons le remarquer, ces énoncés comportent des expansions.

Ces deux énoncés correspondent au schème suivant :



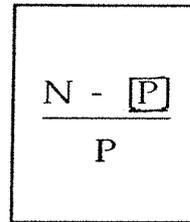
Avec cette particule de syndèse /kà/ on a la possibilité de former toute une série d'actions à volonté.

### 3.3. L'énoncé nominal

La fonction prédicat est souvent exprimée par le verbe. Mais dans la langue il existe d'autres éléments non verbaux qui peuvent assumer cette fonction. Dans ce cas la fonction prédicat est assumée par un constituant nominal ; on parlera d'énoncé nominal. En bā̀t̀n̄m il existe sept morphèmes qui peuvent marquer un nominal et lui permettre d'assumer la fonction prédicat. Ces morphèmes sont appelés des prédictifs nominaux. Nous avons :

- les actualisateurs : -wa, -ra, -ya, -a, "c'est"
- le démonstratif : wèé "voici" ou "voilà"
- l'existentiel : wāā "être"
- l'interrocoordinatif : nī "et"

Le schème de l'énoncé nominal est le suivant :



où N représente le nominal,  $\boxed{P}$  le prédicatif nominal et P le prédicat.

#### Exemples :

- bīi-wá "c'est un enfant"
- dār-á "c'est un arbre"
- dūmī-yà "ce sont des chevaux"
- bòròbà-rà "ce sont des amis"
- tāsū-wèé "voici de l'igname"
- gbèròbū-wèé "voici des voleurs"
- gobi-wāā "il y a de l'argent"
- gusunɔ-wāā "Dieu existe"

L'interrocoordinatif /nī/ "et" est attesté dans l'énoncé ayant une valeur interrogative.

- bìbé-nī "et les enfant ?" ou "comment se portent les enfants ?"
- tòkòbé-nī "et les vieillards ?" ou "comment se portent les vieillards ?"
- bòkùté-nī "et le bâton ?" ou "où est le bâton ?"

Avec l'interrocoordinatif on s'informe sur l'état de santé s'il s'agit des personnes ou de l'existence s'il s'agit des objets.

De l'analyse des différents schèmes d'énoncés, il ressort que le nexus simple à un terme se rencontre seulement dans les énoncés nominaux tandis que dans l'énoncé verbal le minimum de termes qu'un nexus peut avoir est deux.

Les schèmes nous ont permis de savoir l'ordre des constituants et leur fonction.

### 3. 4. L'ordre des constituants dans le schème prédicatif

Les constituants contenus dans les schèmes que nous venons d'étudier y occupent chacun une position fixe. Très souvent l'ordre des constituants est le suivant :

N	(N)	V	(N)
S	(O)	P	(C)

Cet ordre se trouve cependant modifié. C'est le cas de la mise en emphase des expansions (cf. 3. 2. 1. 2. 2.).

### 3. 5. La fonction des constituants syntaxiques

Comme nous l'avons remarqué, le schème donne une double information sur les constituants syntaxiques de l'énoncé : d'une part sur la classe à laquelle ils appartiennent, d'autre part sur la fonction syntaxique qu'ils assurent.

Les différents schèmes ont fait ressortir quatre termes syntaxiques : sujet, prédicat, objet et circonstant. Seuls les verbaux sont aptes à assumer la fonction de prédicat, hormis le cas de l'énoncé nominal où un nominal peut assumer cette fonction. Tous les autres constituants sont aptes à assumer plusieurs fonctions : sujet, circonstant, objet et prédicat dans l'énoncé nominal. "Cette plurifonctionnalité est définitoire du constituant nominal." Houis (1977 : 16).

Après l'étude de la morphosyntaxe nous aborderons celle du constituant verbal.

## Chapitre 4 : Le verbe

En grammaire il existe une catégorie de mots - qu'on appelle les verbaux - qui s'oppose par sa structure et sa fonction à toutes les autres tels que les nominaux et les adjectivaux.

La liste des verbaux est, comme toutes les listes lexicales, ouverte ; un répertoire assez étendu peut permettre leur étude rigoureuse tant du point de vue de leurs structures que de leur fonctionnement.

### 4. 1. Définition du verbe

Le Petit Robert (1990 : 2076) définit le verbe comme étant un "mot qui exprime une action, un état, un devenir, et qui présente un système complexe de formes"

Pour GREVISSE dans Le bon usage (1986 : 1159) "Le verbe est un mot qui se conjugue, c'est-à-dire qui varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre". Du point de vue sémantique "le verbe exprime une action faite ou subie ou qu'il exprime l'expérience ou un état".

Quant à Houis (1977 : 42) "Le verbe est un constituant monofonctionnel, apte à assumer la fonction dite prédicat et seulement celle-là..."

Le verbe est aussi caractérisé par le fait que sa base, lexématique, dérivée ou composée, est associée à un système de morphèmes distinct de celui des noms. Ces morphèmes sont des prédicatifs verbaux".

Dans Prédication et Énonciation en Kāṣīm (1988) Emilio Bonvini dit que "Le verbe est le constituant syntaxique qui, dans l'énoncé, assume la fonction

prédicative à l'exclusion de tout autre fonction. Il est donc monofonctionnel par définition".

Toutes ces définitions sont basées sur la fonction et la structure du verbe. Ainsi il ressort que du point de vue de sa fonction, le verbe est monofonctionnel, caractéristique définitoire du verbe. Cette monofonctionnalité du verbe le différencie du nom qui peut assumer plusieurs fonctions dans un énoncé. Le nom peut assumer la fonction de sujet, d'objet ou de circonstant dans un énoncé.

Quant à la structure du verbe, Houis dit que le verbe est caractérisé par une base à laquelle est associé un système de prédicatifs verbaux. Le nom est aussi caractérisé par une base à laquelle est associé un système de nominatifs.

En bàà̀̀nū̀̀m, le verbe est constitué d'une base verbale et de prédicatifs. La base en tant qu'élément qui s'associe au prédicatif peut être simple ou dérivée. Les prédicatifs sont antéposés ou suffixés. Ainsi nous avons les schèmes suivants :

$$\underbrace{\text{lexème verbal} + (\text{dérivatif})}_{\text{base verbale}} + \text{prédicatif}$$

on a : base + morphème majeur → constituant

ou

$$\text{Prédicatif} + \underbrace{\text{lexème verbal} + (\text{dérivatif})}_{\text{base verbale}}$$

morphème majeur + base → constituant.

## 3.2. L'identité de la classe des verbes

## 5.2 L'identité de la classe des verbes <sup>45</sup>

Les critères qui permettent de reconnaître qu'une unité appartient à la classe des verbes en bààtônūm sont les suivants :

- Comme dans plusieurs langues, le verbe est l'élément qui assume la fonction de prédicat dans un énoncé verbal.
- La possibilité d'être précédé immédiatement d'un pronom et de constituer avec ce dernier un énoncé complet.

### Exemples

ū dī  
/il/manger/  
"il a mangé"

sā būrā  
/nous/couper/  
"Nous avons coupé"

Ce qui n'est pas possible avec un nominal.

\* ū tāsū  
/il /igname/

\* sā gbèrū  
/nou/champ/.

- La compatibilité avec un système d'affixes, caractéristiques du constituant verbal (les prédicatifs). Ces prédicatifs sont soit antéposés soit suffixés.

### Exemples

dūmā yā yākàsù tēmmó  
/cheval/ il / herbe /brouter + progressif/  
"Le cheval est en train de brouter de l'herbe".

nā kō dā "J'irai"  
/ je /futur/aller/

- La compatibilité avec un système de dérivatifs suffixés, caractéristiques du radical verbal.

**Exemples :**

kārā "couper"

kārāsyā "faire couper"

bērā "visiter"

bērānā "visiter réciproquement"

#### 4. 3. Les bases verbales

Par définition, la base verbale est l'élément qui s'associe au prédicatif (ou verband) pour donner un lexème verbal.

En bāātōnūm la base verbale est bivalente : elle peut s'associer au prédicatif pour donner un lexème verbal ou bien elle s'associe à un nominal pour donner un lexème nominal.

**Exemple :**

būrā "couper"

būrāmó "être en train de couper"  
couper + prog.

būrābū "action de couper".

La base peut être simple, complexe et dérivée ou complexe et composée.

"cette base est simple si c'est un lexème, elle est complexe et dérivée si elle associe un lexème à un ou plusieurs dérivatifs, elle est complexe et composée si elle associe deux lexèmes ou plus" Houis (1977 : 43).

#### 4. 3. 1. Les bases simples

Les bases simples sont nombreuses dans la langue et sont présentées par les formes canoniques suivantes.

CV, CVV, CVm, CVCV, CVNVCV, CVVCV, CVCVCV.

#### Exemples :

CV		CVm
kò	"faire"	dòm "mordre"
gbé	"creuser"	tèm "mâcher"
wā	"voir"	gém "mépriser"
bwā	"casser"	
syā	"vomir"	
CVV		CVCV
gĕĕ	"récolter"	kàrà "demander"
nòò	"entendre"	sūrā "sauter"
CVNVCV		CVVCV
sòndà	"revenir bredouille"	bááí "serrer"
bëndà	"dégringoler"	táásí "entasser"
sānkū	"gâter"	báàyā "ouvrir"

Dans la structure CVNVCV les deux consonnes qui apparaissent après la nasale /N/ sont /d/ et /k/.

## CVCVCV

b̀̀k̀̀r̀̀ā "emprunter"

ẁ̀b̀̀ū̀r̀̀ē "se laver"

k̀̀k̀̀ī̀r̀̀ī "consoler"

En plus de ces structures, on rencontre d'autres plus complexes grâce à la dérivation. Dans ce cas on parlera de bases dérivées.

#### 4. 3. 2. Les bases dérivées

A partir des bases simples que nous venons d'étudier, on peut obtenir de nouvelles bases en y adjoignant d'autres éléments : les dérivatifs.

##### 4. 3. 2. 1. La dérivation verbale

La dérivation consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux, dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant en forme unique. Les éléments d'un dérivé sont le radical et les affixes.

L'étude de la dérivation verbale que nous nous proposons d'entreprendre consiste à dégager les dérivatifs qui apparaissent dans les verbes et qui sont attestés dans toutes les formes de conjugaison.

En b̀̀ā̀̀t̀̀n̄̀m, le dispositif dérivatif est fondé sur les changements phonématiques et structurels. Tous les dérivatifs verbaux relevés sont suffixés aux radicaux et il s'agit ici des dérivatifs annexes. Ces dérivatifs ne forment pas un tout avec le radical, ils sont facultatifs et chacun d'eux a sa valeur sémantique.

#### 4.3.2.1.1. Les dérivatifs et leur valeur sémantique

Du point de vue de la présentation de cette étude, nous donnerons le dérivatif, sa valeur sémantique et enfin quelques exemples en guise d'illustration.

1 - Le dérivatif /-ma/ " L'allatif " (1)

Ce dérivatif comporte deux valeurs sémantiques :

a/ D'une part, /-ma/ indique que le procès exprimé par la base formée se fait en direction du sujet parlant. L'action est ramenée vers le locuteur. Il est assez fréquent avec les verbes de mouvement mais pas exclusivement.

#### Exemples :

swā "prendre"      swāmā "prendre et apporter"

Bīō ū tāsū swāmó

/Bīō/ il /igname/prendre + progressif/

"Bio est en train de prendre de l'igname"

Bīō ū tāsū swāmāmó gbèrù ñdì

/Bio / il /igname/prendre-dér.-prog./champ -du/

"Bio est en train d'apporter de l'igname du champ"

gbé "creuser"      gbémá "creuser et apporter"

nā kō tīm gbé

/je/futur/médicament/creuser/

"Je creuserai le médicament"

nā kō tīm gbémá.

/je/fut/médicament/creuser-apporter/

"Je creuserai et apporterai le médicament"

(1) MAWESSY G. dans "Le hausa et le génie aboyome"

b/ D'autre part, /-ma/ exprime le commencement d'un état, donc il est suffixé aux verbes d'état. Dans ce cas le dérivatif à la valeur de "commencer à".

**Exemples :**

gbīsì "bouillir"                      gbīsìmà "commencer à bouillir"

nīm mē mū gbīsà  
/eau /cette/elle/bouillir + acc./  
"Cette eau a bouilli"

nīm mē mū gbīsìmà  
/eau/cette/elle/bouillir + déri. +acc/  
"Cette eau a commencé à bouillir"

Le dérivatif /-ma/ n'a pas un ton propre, il copie le ton de la dernière syllabe du lexème verbal auquel il est suffixé.

⌘ - Le dérivatif /-na/      "La réciprocité"

Ce dérivatif indique que le procès exprimé par la nouvelle base se fait entre deux individus ou deux groupes d'individus. L'action est menée réciproquement entre ces deux individus ou ces deux groupes. Avec /-na/ on a l'idée de la réplique.

**Exemples :**

Kāsū "chercher"                      Kāsūnā "se chercher"

nā kāsūmó  
/je /chercher + prog./  
"Je suis en train de chercher"

t̀ombé bā kāsūnāmó  
 /hommes-ces/ils/chercher + déri + prog./  
 "Ces hommes se cherchent"

swā "prendre"

sā swā  
 /nous/prendre + acc/  
 "Nous avons pris"

Bōnī kà wòrú bā swānā  
 /Bōni /et /Wòrú/ ils /prendre + déri./  
 "Bōni et Woru se sont pris"

Comme le dérivatif /-ma/, /-na/ n'a pas un ton propre. Il copie aussi le ton de la dernière syllabe du lexème auquel il est suffixé.

### 3 - Le dérivatif /-sya/ "Le factitif"

Le dérivatif /-sya/ permet d'obtenir une forme verbale qui exprime un procès que l'on fait faire à quelqu'un. Sa valeur est "faire faire".

#### Exemples :

tākā "puiser"                      tākāsyā "faire puiser"

nā nīm tākāmó  
 /je/ eau /puiser + prog./  
 "Je suis en train de puiser de l'eau"

kùròtòkòtè                      tā mān nīm tākāsyāmó  
 /femme-vieille cette/elle/moi/eau/puiser + faire - prog./  
 "Cette vieille femme me fait puiser de l'eau".

dà "aller"                      dāāsyà faire aller"

sā gbèrù dà

/nous/ champ/aller + acc./

"Nous sommes allés au champ"

sā sōbū gbèrù dāāsyà

/nous/étrangers/champ/aller + faire +acc./

"Nous avons fait partir les étrangers au champ"

↳ - Le dérivatif /-ra/                      " Le passif"

Le dérivatif /-ra/ permet d'obtenir une forme verbale qui exprime la possibilité d'accomplissement de l'action.

#### Exemples :

būrā "couper"

būrārā "possibilité d'être coupé"

nā būrā

/je/couper + acc/

"J'ai coupé"

dāāté tā būrārā

/arbre+cet/ilcouper+possible/

"Cet arbre a pu être coupé"

dì "manger"

dīirā<sup>(1)</sup> "possibilité d'être mangé"

nā dī

/je/manger + acc/

"jai mangé"

1. Dans la structure CV, on assiste à la duplication de la voyelle avant l'adjonction du dérivatif.

mòbì b̄ dīrā  
 /akassa/ il /manger +possibilité/  
 "Cet akassa a pu être mangé"

Tout comme /-sya/, /-ra/ n'a pas un ton propre. Son ton est déterminé par le dernier ton du lexème auquel il est suffixé.

5 - Le dérivatif inversif /-yà/ " L'inversif "

Le dérivatif /-yà/ donne à la base verbale un sens contraire à celui qu'elle avait.

**Exemples :**

kpè "couvrir"(toit)                      kpèyà "enlever le toit"

sā dīrū kpè  
 /nous/case/couvrir+acc/  
 "Nous avons couvert la case"

wōō gā dīnū kpèyà  
 /vent/ il / cases / enlever+acc/  
 "Le vent a enlevé le toit des cases"

bwè "accrocher"                      bwèyà "décrocher"

ū yānū bwēmó  
 /il /habits/accrocher + prog./  
 "Il est en train d'accrocher les habits"

ū yānū bwèyāmó  
 /il/habits/décrocher+prog./  
 "Il est en train de décrocher les habits"

Le dérivatif /-yà/ a un ton bas qui ne subit pas l'influence du ton qui le précède.

6 - Le dérivatif /-ri/ "L'adversif"

Ce dérivatif indique que le procès se déroule au détriment de quelqu'un, contre son gré.

### Exemples :

swà "prendre"                      swàrì "prendre au détriment de"

na    kàārū    swà  
/je /calebasse/prendre + acc./  
"J'ai pris laalebasse"

nā    bōnīn    tēbō    wīī    swàrì  
/je /boni-sa/houe/lui /prendre + dér. acc./  
"J'ai pris la houe de Boni contre son gré"

bērā "visiter"                      bērārī "visiter à l'insu de"

ū    sīsū    bērāmó  
/il / fer / visiter + prog/  
"Il est en train de visiter le piège"

ū    sūn    bèsēn    sīsū    bērārīmó  
/il/nous/notre/ fer /visiter-dér. + prog./  
"Il est en train de visiter notre piège à notre insu."

**Remarque :** La personne au détriment de qui l'action est menée est toujours exprimée dans l'énoncé.

7 - Le dérivatif /-a/ ou /-wa/. "Le bénéfactif"

Avec le dérivatif /-a/ ou sa variante /-wa/, le procès est mené en faveur de quelqu'un. Il y a un bénéficiaire qui est toujours exprimé dans l'énoncé.

**Exemples :**

kērē "confier"                      kērēā "confier à"  
"laisser"

m àrè ū wīn nēē      kērā      dāārō  
/peulh/ il / ses / boeufs/laisser + acc/marigot + au/  
"Le peulh a laissé son troupeau au marigot"

màrè ū mān wīn nēē      kērēā  
/peulh/ il / moi /ses /boeufs/confier + dér./  
"Le peulh m'a confié son troupeau"

wā "voir"                              wāawā "voir pour"

bā dūmā wā  
/ils/cheval/voir + acc/  
"Ils ont vu le cheval"

bā wīī wīn dūmā wāawā  
/ils/ lui / son /cheval /voir +dér. +acc./  
"Ils lui ont vu son cheval"

**Remarque :** La forme /-wā/ s'observe avec les lexèmes de structure CV. Ceci s'explique par le fait que la langue n'admet pas une séquence de trois voyelles ; or avec tous les dérivatifs, on observe le doublement de la voyelle des lexèmes à structure CV avant l'adjonction des dérivatifs.

4 - Le dérivatif /-si/ "L' applicatif"

Suffixé au lexème verbal, le dérivatif /-si/ indique que le procès est fait sur ou contre quelque chose.

**Exemples :**

yîîrà "s'agenouiller"                      yîîràsì "s'agenouiller sur"

bā yîîrà  
/ils/s'agenouiller +acc./  
"Ils se sont agenouillés"

bā kù rà kpèrù yîîràsì  
/on/nég./hab./caillou/s'agenouiller + sur/  
"On ne s'agenouille pas sur le caillou"

sīnà "s'asseoir" ou "poser"              sīnàsì "poser sur"

sōnsū sū sīnà  
/mouches/elles/poser +acc/  
"Les mouches se sont posées"

sōnsū sū dīānū sīnàsì  
/mouches/elles/nourriture/poser + acc./  
"Les mouches se sont posées sur la nourriture"

3 - Les dérivatifs /-ku/ et /-suku/. "Le pluriel"

Ces deux dérivatifs expriment la répétition du procès. La base verbale qui accepte /ku/ ne peut plus s'adjoindre à /-suku/ et vice versa.

**Exemples :**

būā "casser"                      bōōkū<sup>(1)</sup> "casser en plusieurs morceaux"

nā dāà būāmó  
/je/ bois /couper + prog./  
"Je suis en train de couper le bois"

nā dāà bōōkūmó  
/je / bois /casser + dér. + prog./  
"Je suis en train de briser le bois"

gīā "déchirer"                      gēēkū<sup>(1)</sup> "déchiqeter"

sā bēkūrū gīā  
/nous/pagne/déchirer +acc./  
"Nous avons déchiré le pagne"

sā bēkūrū gēēkūmó  
/nous/pagne/déchirer + dér. + prog./  
"Nous sommes en train de déchiqeter le pagne".

bērā "fendre"                      bēsūkū<sup>(2)</sup> "fendre en plusieurs morceaux"

ū kóó dāà bērā  
/il/fut/bois /fendre/  
"Il fendra du bois"

ū kóó dāà bēsūkū  
/il /fut/bois /fendre + dér./  
"Il fendra le bois en plusieurs morceaux".

1. Avec les exemples ci-dessus, on assiste à la coalescence suivante :  $u + a \rightarrow \text{ɔ}$  et  $i + a \rightarrow \text{ɛ}$ . La voyelle issue de cette coalescence est doublée avant l'adjonction du dérivatif /-ku/.

2. Avec le dérivatif /-suku/ on a une élision de la dernière syllabe /-ra/ du lexème verbal avant la suffixation du dérivatif.

kòrà "casser"

kòsūkù "casser en plusieurs morceaux"

nā kāārū kòrà

/je/calebasse/casser + acc./

"J'ai cassé laalebasse"

nā kāārū kòsūkà

/je/calebasse/casser +dér. + acc./

"J'ai brisé laalebasse."

### 4. 3. 3. La dérivation infinitive

Tout lexème verbal en bààtònūm est apte à subir une dérivation engendrant une base nominale à valeur d'action ou d'état. Deux dérivatifs permettent d'obtenir ces bases nominales : /-bū/ pour les verbes d'action et /-dū/ pour les verbes d'état. Ils sont tous suffixés au lexème verbal et portent un ton moyen. Ce dérivatif a pour valeur sémantique : "action de".

#### Exemples :

swà "prendre"

swàbū "action de prendre"

būrā "couper"

būrābū "action de couper"

bòkùrà "emprunter"

bòkùràbū "action d'emprunter"

Avec les monosyllabes de structure CV, la voyelle du lexème verbal est doublée avant l'adjonction du dérivatif. On remarque un relèvement du ton bas en ton moyen.

**Exemples :**

dà	"aller"	dāābū	"action d'aller"
kò	"faire"	kōōbū	"action de faire"
wā	"voir"	wāābū	"action de voir"

La forme /-dū/ s'observe au niveau des verbes exprimant un état.

**Exemples :**

kpìnà	"se coucher"	kpīndū	"état d'être couché"
yò̀nà	"être debout"	yṑndū	"état d'être debout"
sīnà	"s'asseoir"	sīndū	"action de s'asseoir"

Deux remarques s'imposent avec le dérivatif /dū/.

a/ Une élision de la voyelle finale /-a/ des lexèmes verbaux avant l'adjonction du dérivatif.

b/ Les ton bas des lexèmes verbaux deviennent moyens. Il y a alors un relèvement tonal.

Nous étudierons le comportement de ces dérivés dans l'énoncé à l'aide de quelques exemples.

ū      dīībū      yē̄  
/il/action de manger/savoir/  
"Il sait manger"

kōrā ū yākàsū būrābū dà  
/kōrā/ il /herbe / couper /aller /  
"Kōrā est allé couper les herbes"

wín      kpīndū      tǎ̀n      wā̄  
 /sa /manière d'être couché/elle-nég/bonne/  
 "Sa manière d'être couché n'est pas bonne"

**Remarque :** La dérivation infinitive permet d'obtenir des énoncés à expansion infinitive.

En guise de conclusion sur les bases verbales, nous dirons que la langue comporte un grand nombre de dérivatifs verbaux qui permettent d'obtenir des bases dérivées à partir des bases simples.

Tous les dérivatifs sont suffixés à la base verbale et plusieurs d'entre eux n'ont pas un ton propre. Avec certains dérivatifs, on assiste à des modifications tonales voire phonémiques.

Dans les bases verbales de structure syllabique CV, on constate un redoublement de la voyelle avant l'adjonction du dérivatif.

Si certains dérivatifs peuvent se joindre à plusieurs bases verbales, d'autres font une sélection stricte, donc s'adjoignent à un nombre restreint de bases verbales ; c'est le cas des dérivatifs de "répétition" que sont /-ku/ et /-suku/.

#### 4. 4. Les Prédicatifs Verbaux

Les prédicatifs verbaux sont des morphèmes marqueurs d'une base verbale (ou verbo-nominale) avec laquelle ils forment un constituant verbal ou verbe. Ils confèrent à la base le statut même de constituant syntaxique en l'intégrant dans le réseau paradigmatique qui permet à tous les verbes de s'organiser en systèmes.

"Les prédicatifs verbaux sont attestés dans l'énoncé de type verbal, et seulement dans celui-là Houis. (1977 :44).

Au nombre de douze (12), les prédicatifs sont soit antéposés soit suffixés à la base verbale et peuvent se combiner entre eux.

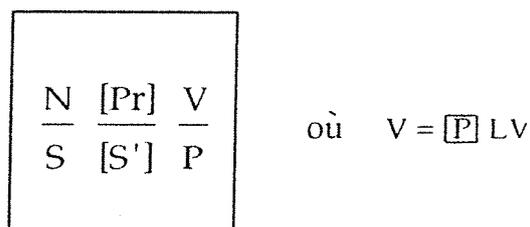
#### 4. 4. 1. Inventaire des prédicatifs verbaux

L'identification des prédicatifs se fera par l'opposition des items.

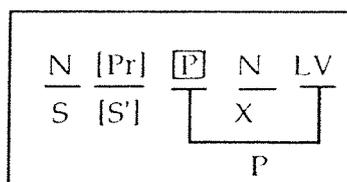
##### 4. 4. 1. 1. Les prédicatifs verbaux antéposés à la base.

Ces prédicatifs sont au nombre de quatre (4) : /râá/ marque du passé, /rà/ marque de l'habituel, /kō/ marque du futur et /ñ/ marque de l'hypothétique.

Ils sont utilisés dans les énoncés dont le schème est le suivant :



Si le nominal en fonction objet est exprimé dans l'énoncé on aura le schème suivant :



### Le prédicatif du passé /ràá/

dì "manger"

bìbé bā ràá dì  
/enfants-ces/ils/avaient/manger/  
"Ces enfants avaient mangé"

kùrò wí ū ràá tāsū dì  
/femme-cette/elle/avait igname/manger/  
"Cette femme avait mangé de l'igname"

### Le prédicatif de l'habituel /rà/

bērē "cacher"

nā rà gōbī bērē  
/je/hab./argent/cacher/  
"J'ai l'habitude de cacher l'argent"

kòkù "dépecer"

sā rà yāā kòkù  
/nous/hab./animal/dépecer/  
"Nous avons l'habitude de dépecer l'animal"

### Les prédicatifs du futur /kó/, /kóó/

#### Exemples

Kōsī "changer"

Bén wāārū tā kóó kōsī  
/leur/ vie / elle / fut./changer/  
"Leur vie changera"

dà "aller"

nā kō syā gbèrù dà  
/je / fut./demain/ champ/aller/  
"J'irai au champ demain"

### Le prédicatif de l'hypothétique /n̄/

#### Exemples

ù n̄ dārū būrā bā kóó wíi mùà  
/il /hyp./arbre/couper/on/fut. / lui /arrêter/  
"S'il coupe un arbre, on l'arrêtera"

bēkūrā "guérir"

dūrō wí ù n̄ bēkūrā ū kóó wē  
/homme-cette/il /hyp./guérir /il /fut./rentrer/  
"Si cet homme guérit, il rentrera".

Ici, on assiste à un abaissement du ton du pronom sujet. Cet abaissement serait dû au ton bas du prédicatif de l'hypothétique /n̄/.

#### 4. 4. 1. 2. Les prédicatifs suffixés à la base verbale

Ces prédicatifs sont au nombre de huit (8). /-a/, /-ø/ et /-re/ marques du passé ; /-mó/ marque du progressif ; /-ɔ/ marque du futur proche ; /-ò/, /-wò/ marques du progressif.

Ces prédicatifs sont employés dans les énoncés dont le schème est le suivant :

N	[Pr]	(N)	V
S	[S']	(X)	P

où V = LV [P].

Les prédicatifs du passé /-a/, /-ø/ et /-re/.

Le passé se marque à l'aide de trois formes distinctes de prédicatifs.

Les prédicatifs /-a/ et /-ø/.

### Exemples

tèm "mâcher"

bā yāā tèmà  
/ils/viande/mâcher-passé/  
"Ils ont mâché la viande".

bērē "cacher"

nā tāsū bērūā gbèró  
/je /igname/cacher-passé/au champ/  
"J'ai caché de l'igname au champ"

bērā "visiter"

bōnī ū yìnà bērā-ø  
/Bōnī/il/piège/visiter-passé  
"Bōnī a visité le piège"

bōsū "se promener"

sā gīā bōsū -ø  
/nous/hier/promener-passé/  
"Nous nous sommes promenés hier"

### Le prédicatif /-re/

Ce prédicatif marque le passé narratif. L'action s'est déroulée au moins une fois.

#### Exemples

kò "faire"

ū sòmbùrū kòò-rè  
/il/ travail /faire-passé/  
"Il a travaillé une fois au moins"

bòkùrà "emprunter"

kùrò wí ū bēkùrù bòkùrà-rè  
/femme-cette/elle/pagne/emprunter-passé/  
"Cette femme a emprunté le pagne au moins une fois"

### Le prédicatif progressif -mó

#### Exemples

gīrà : "planter"

bā túútà gīrà-mó mēèrūn mí  
/ils/drapeau/planter-prog/le maire/chez /  
"Ils sont en train de planter le drapeau chez le maire"

gīrārì : "incomber à "

wūū dāabū mān gīrārīmó  
/ voyage / moi /incomber-prog/  
"Le voyage m'incombe"

**Les prédicatifs du projectif /-o/, /-wò/, /-Ø/**

### L'impératif

Le schème caractéristique de l'impératif est le suivant :

$$\boxed{\begin{array}{ccc} \text{Pr} & (\text{N}) & \text{V} \\ \hline \text{S} & (\text{X}) & \text{P} \end{array}} \quad \text{où} \quad \text{V} = \text{LV} \boxed{\text{P}}.$$

$\boxed{\text{P}}$  est l'ensemble des prédicatifs verbaux constitué par /-o/ et sa variante /-wò/ et /-Ø/

**Exemples :**

būrā "couper"

ā būrō  
/tu/couper-imp/  
"coupe !"

sū būrā-Ø  
/nous/couper-imp./  
"coupons !"

ī būrō  
/vous/couper-imp./  
"coupez !"

/-wò/ s'observe dans les bases verbales de structure CVM

tèm "mâcher"

ā yāā tèmwò

/tu/viande/mâcher-imp./

"Mâche la viande!"

sū yāā tèm-Ø

/nous/viande/mâcher-imp./

"Mâchons la viande!"

ī yāā tèmwò

/vous/viande/mâcher-imp./

"Mâchez la viande!"

### L'injonctif

L'injonctif est employé dans les énoncés dont le schème est le suivant :

N	[Pr]	(N)	V
S	[S']	(X)	P

où V = LVN [P].

### Exemples :

kê "donner"

gūsūnō ū sūn gōbi kê-Ø

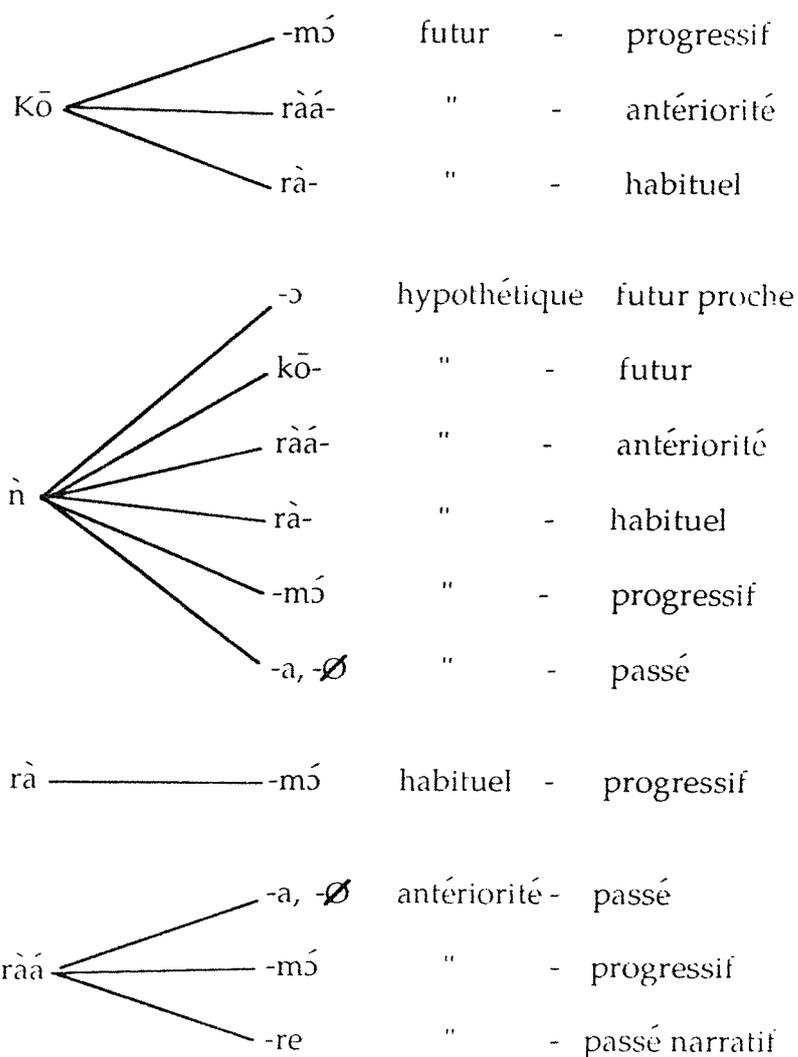
/ Dieu / il / à nous/argent/donner-inj./

"Que Dieu nous donne de l'argent"

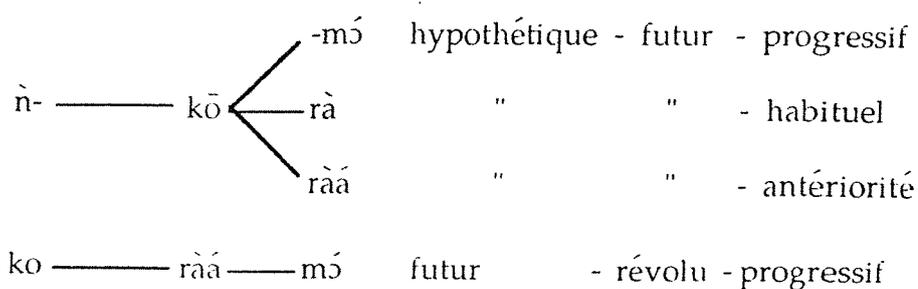
#### 4. 4. 2. Combinaison des prédicatifs verbaux

On assiste à une complexification des prédicatifs verbaux. Les prédicatifs étudiés isolément peuvent entrer en combinaison dans un syntagme. Mais compte tenu de la pertinence de l'ordre des termes dans un énoncé, toutes les combinaisons ne sont pas attestées.

Les combinaisons attestées sont les suivantes :



Les plus longues combinaisons que nous avons constatées dans la langue sont celles de trois prédicatifs verbaux.



Nous proposons une étude détaillée des prédicatifs dans le chapitre consacré au système de conjugaison.

La négation et l'interrogation seront étudiées dans un autre chapitre compte tenu de leurs formes variées et de leur comportement dans la langue.

#### 4. 5. Système de conjugaison

"Le constituant verbal appartient à un réseau systématique de relations aux niveaux morphologique et sémiotique" Houis (1977 : 44). Ce réseau constitue le système de conjugaison qui est fonction des prédicatifs verbaux. Etudier le système de conjugaison d'une langue revient à dégager le système des prédicatifs à valeurs aspectuelles, modales et temporelles.

##### 4. 5. 1. La notion d'aspect, de mode et de temps

Un énoncé fondé sur le prédicat verbal peut véhiculer des valeurs aspectuelles, modales et temporelles.

par /-a/ pour tous les lexèmes verbaux de structure CVM mais pas exclusivement et une forme non marquée que nous notons /-Ø/ pour certains verbes.

**Exemples :**

dòm "mordre"

bḡḡ gā wīí dòm-à  
/le chien/il/lui/mordre - accompli/  
"Le chien l'a mordu"

bērē "cacher"

bā gōbī bēru-ā<sup>(1)</sup> dīró  
/ils/argent/cacher-acc/chambre dans/  
"Ils ont caché l'argent dans la chambre".

kūrā "balayer"

nēn sēsū ū yēnū kūrā-Ø  
/ma/soeur/ elle/la maison/balayer-acc/  
"Ma soeur a balayé la maison"

kpārē "enfonce"

ū wín náàsū sākūrū kpārē-Ø  
/il/son / pied / épine /enfonce-acc/  
"Il a enfoncé une épine dans son pied"

Le prédicatif /-a/ copie le ton de la syllabe qui le précède.

1. Pour une question d'harmonie, la voyelle finale /-e/ du lexème verbal se transforme en /-u/ avant l'adjonction de la marque /-a/ de l'accompli.

Nous donnons quelques exemples pour montrer la répartition des deux prédicatifs du révolu<sub>1</sub> et le comportement des lexèmes verbaux.

- Verbes ayant pour marque /-a/ au révolu<sub>1</sub>

Série 1 :

nām "écraser"	→	nāmā
dòm "mordre"	→	dòmā
tèm "mâcher"	→	tèmā

Série 2 :

sòkù "piquer"	→	sòkà	sē "décortiquer"	→	sā
sùnkù "essuyer"	→	sùnkà	nē "pleuvoir"	→	nā
gārì "lire"	→	gārà			
bànì "construire"	→	bànà			
gòrì "envoyer"	→	gòrà			

Dans cette 2<sup>e</sup> série de verbes on constate que la voyelle finale du lexème verbale cède sa place à la marque /-a/.

Série 3 :

bērē "cacher"	→	bērūā
gērē "dire"	→	gērūā
gèrè "flotter"	→	gèrùà
kēnē "fermer"	→	kēnùà
dōkè "empoisonner"	→	dōkùà

Dans cette série, la voyelle finale devient /-u/ avant l'adjonction de la marque /-a/.

- Verbes ayant pour marque /-Ø/ au révolu 1.

dì	"manger"	s̄s̄s̄	"sucrer"
bòkì	"mettre au dos"	b̄s̄s̄	"se promener"
b̄r̄í	"se balader"	t̄s̄s̄	"donner un coup de pied"
b̄r̄ā	"couper"	k̄r̄ā	"balayer"
sw̄è	"souder"	d̄ok̄ē	"mettre"
mw̄è	"avalier"	k̄b̄ē	"talocher"
b̄m̄ē	"faire une 2 <sup>e</sup> fois"	w̄r̄è	"huer"
sw̄è	"mettre sur le feu"		

Dans les exemples ci-dessus, on n'observe aucun changement au niveau des lexèmes verbaux.

#### 4. 5. 2. 1. 2. Le passé révolu 2

Le révolu 2 est caractérisé par la présence du prédicatif /ràá/ dans la forme du révolu 1. Il est antéposé au verbe, explique une action accomplie et confère une antériorité au procès. Ceci exprime le plus-que-parfait de l'indicatif du français.

**Exemples :**

s̄ā r̄āá ȳāā t̄m̄ā  
/nous/acc/viande/mâcher-acc./  
"Nous avons mâché la viande"

K̄r̄òb̄é b̄ā r̄āá d̄āā d̄r̄ā-Ø  
/femmes-ces/elles/acc./bois/vendre-acc./  
"Ces femmes avaient vendu du bois"

ū rāá nén gōbī bēruā  
 /il/acc./mon/argent/cacher-acc./  
 "Il avait caché mon argent"

#### 4. 5. 2. 1. 3. Action achevée dont l'effet demeure.

Dans ce cas, l'action commencée dans le passé continue dans le présent sous forme d'une situation, d'un état vécu. Ici on assiste à l'allongement de la marque du révolu1 qui est /-a/ ou à l'allongement de la voyelle finale du lexème si celui-ci est non-marqué au révolu1.

#### Exemples :

bōōgē gā wīi dōmāà sērē tē  
 /chien-ce/il /lui/mordre-acc/jusqu'à/maintenant/  
 "Le chien-là l'a mordu jusqu'à présent"

bàndù dī "accéder au trône"

wín bāá ū bàndù dīi sàà gīnākù ndì  
 /son /père /il /accéder au trône-acc./ depuis/ l'an dernier /  
 "Son père a accédé au trône depuis l'an dernier (et y demeure)"

ū wín yānū kōō yén sūrū ìtawà ní  
 /il/ses /effets/ abandonner-acc/depuis/mois/trois/c'est/  
 "Il a abandonné ses effets depuis trois mois"

kpī "coucher"

kùròwí ū bìi kpīi būrūrú ndì  
 /femme-cette/ elle /enfant /coucher-acc/matin-depuis/  
 "Cette femme a couché l'enfant depuis le matin"

Comme nous avons eu à le dire ci-dessus, ce procès ne concerne que les verbes qui présentent des états ou des situations.

On assiste parfois à une modification tonale au niveau de la marque. C'est le cas de la modulation tonale qu'on observe avec **bàndù dī** et **kpī**.

#### 4.5.2.1.4. Le passé narratif

Cette forme exprime l'idée du procès effectué au moins une fois par le passé. Sa marque est /-re/ suffixée au verbe.

#### Exemples :

kò "faire"

nā sòmbùrū kòòrè diìté sō  
/je/ travail /faire-acc./chambre-cette/dans/  
"j'ai travaillé au moins une fois dans cette chambre"  
bòkùrà "emprunter"

ū wín gbāā bòkùràrè  
/ il / sa /hache /emprunter-acc./  
"Il a emprunté sa hache au moins une fois"

yōrē "écrire"

bā nén kùrò tīrērū yōrūrē(1)  
/ils/ma /femme/ lettre / écrire-acc./  
"Ils ont écrit une lettre à ma femme au moins une fois"

#### 4.5.2.2. Le progressif /-mó/

Il indique que le "procès est en cours de réalisation au moment de l'énonciation". Houis (1977 : 47). C'est un véritable inaccompli qui indique que le procès a commencé, mais qu'il n'est pas encore achevé.

1. La voyelle finale de yōrē qui est /-e/ devient /-u/ avant l'adjonction de prédicatif /-re/. On assiste à une harmonie vocalique.

Suffixé au lexème verbal, le prédicatif /-mó/ porte toujours un ton haut. Il peut être traduit par "être en train de".

**Exemples :**

fūkūrā "renverser"

bén gòò gā fūkūrāmó  
/leur/pirogue/elle/chavirer-prog./  
"Leur pirogue est en train de chavirer"

sòkù "piquer"

dòkòtòrò ū nēē sòkūmó  
/infirmier / il /boeufs/ piquer-prog./  
"Le vétérinaire est en train de piquer les boeufs"

béè "faire mal (la tête)"

nén wīrū tā mán béèmó  
/ma/ tête /elle /moi/faire mal -prog./  
"J'ai mal à la tête"

Pour les monosyllabes à tons bas, on observe un relèvement de leur ton par le ton haut du prédicatif /-mó/.

dì "manger" → dī-mó

tèm "mâcher" → tēm-mó

A travers les exemples ci-dessus, on constate que le progressif est employé dans les énoncés dont le schème est le suivant :

$\frac{N}{S}$	$\frac{[Pr]}{[S']}$	$\frac{(N)}{(X)}$	$\frac{V}{P}$
---------------	---------------------	-------------------	---------------

Dans ce schème

$V = LVN[P]$  où  $[P]$  est le prédicatif /mó/

#### 4.5.2.3. Le futur proche

En plus de l'aspect progressif, certains verbes connaissent une forme qui exprime le début d'un procès. Le procès n'est pas considéré dans son déroulement, mais à son début. La marque de ce procès est /-ɔ/ suffixée à la base verbale. Cette forme est propre aux verbes de mouvement. Ce procès peut être traduit par "être sur le point de..."

Le schème caractéristique de ce procès est le suivant :

$\frac{N}{S}$	$\frac{[Pr]}{[S']}$	$\frac{V}{P}$	$\frac{(N)}{(X)}$
---------------	---------------------	---------------	-------------------

$V = LVN[P]$

Comme le montre le schème, l'expansion vient après le verbe. Ceci est une particularité de l'action débutante ou futur proche.

Le ton du morphème /-ɔ/ est déterminé par le dernier ton de la base à laquelle il est suffixé.

**Exemples :**

dù "entrer"

ū dūò dîró

/il /entrer-fut./chambre-dans/

"il est sur le point d'entrer dans la chambre"

yāri "sortir"

tòmbé bā yāriḽ

/hommes-en question/ ils / sortir-fut/.

"Les hommes-là sont sur le point de sortir".

sī "rentrer"

sābènū nū sīḽ (1).

/les animaux/ils /rentrer-fut./

"Les animaux sont sur le point de rentrer"

Kūrā "séchapper"

bōō gé gā kūrḽ (2)

/chèvre-en question/elle/ s'échapper-fut/

"La chèvre-là est sur le point de s'échapper"

#### 4. 5. 2. 4. Le futur éloigné /kō/ et /kóó/

Antéposé au lexème verbal, le prédicatif du futur éloigné marque un procès qui est postérieur à l'acte d'énonciation. Il indique que l'acte s'accomplira dans un temps déterminé. La forme /kóó/ s'observe avec les troisièmes personnes du singulier et du pluriel.

#### Exemples :

dà "aller"

sā kō syà gbèrù dà

/nous/fut/demain/champ/aller/

"Nous irons au champ demain"

1. On assiste à une assimilation progressive. Le prédicatif /-ḽ/ a été nasalisé par la voyelle nasale de la base verbale.

2. La voyelle finale de kūrā a cédé la place au prédicatif /-ḽ/

g̀̀r̀̀m̀̀à "envoyer vers"

ū kóó wíí bìì g̀̀r̀̀m̀̀à  
/il /fut / lui / enfant /envoyer vers/  
"Il lui enverra un enfant"

bēā "visiter"

bā kóó bār̀̀bū bēā yōkā  
/ils/ fut./malades/visiter/ soir /  
"Ils visiteront les malades le soir"

Le futur éloigné connaît une forme employée couramment qui est la suivante :

g̀̀r̀̀ē "dire"

- |    |   |            |   |
|----|---|------------|---|
| 1) | kōn g̀̀r̀̀ē<br>/fut.-je/dire/<br>"je dirai"   | au lieu de | nā kō g̀̀r̀̀ē<br>/ je /fut. /dire /<br>"je dirai" |
| 2) | kāā g̀̀r̀̀ē<br>/fut.-tu/ dire /<br>"Tu diras" | "          | ā kō g̀̀r̀̀ē<br>/tu /fut./dire /<br>"Tu diras"    |

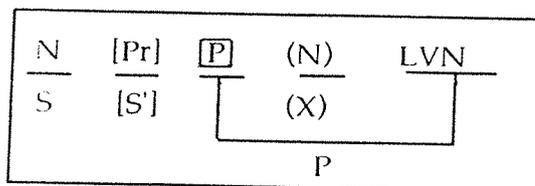
Remarque : Dans les exemples 1) et 2) on constate que /kō/ vient avec les pronoms sujets de la première et deuxième personnes du singulier qui sont respectivement /n/ et /a/.

En 1) /na/ "je" devient /n/

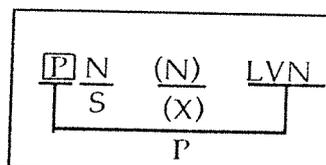
En 2) /a/ "tu" n'a pas changé mais on assiste à une harmonie vocalique.

Au lieu de /kō ā/, on a /kāā/.

Pour le futur nous aurons deux schèmes :



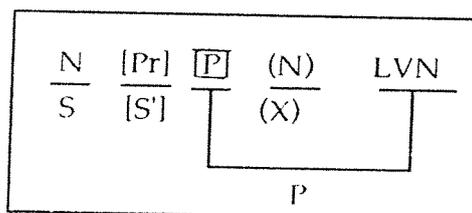
ou



#### 4.5.2.4. L'habituel /rà/ ou /dà/

Il marque un procès considéré dans sa répétition, qui demeure une habitude ou une vérité générale. Ce prédicatif comprend deux variantes : la forme /dà/ qui se rencontre uniquement après la consonne nasale /n/ et la forme /rà/ dans les autres contextes.

L'habituel s'emploie dans les énoncés dont le schème est le suivant :



Exemples :

kòtó ū rà gōbí gbèní  
 /koto / il / hab. /argent/ voler /  
 "Koto a l'habitude de voler de l'argent"

bīi kù rà tām nō  
 /enfant/nég./hab./boisson/boire/  
 "L'enfant ne boit pas d'alcool".

Remarque : On observe, avec les verbes à voyelle finale /-a/, un changement de cette voyelle en /-e/ à l'habituel. Ce changement ne s'observe plus dans les combinaisons de prédicatifs.

**Exemples :**

būrā "couper"

nā rà būrē"  
 /je /hab. /couper/  
 "j'ai l'habitude de couper"

dà "aller"

ū rà gbērū dè  
 /il/hab./champ/aller/  
 "Il va habituellement au champ"

**4. 5. 2. 5. Combinaison des prédicatifs**

Les combinaisons attestées sont les suivantes :

futur - progressif, futur - révolu 2, révolu 2 - futur proche, futur éloigné - révolu 2 - progressif, futur - habituel, révolu 2 - narratif.

### - Futur - progressif

Il s'agit de l'emploi du futur et du progressif. Cet emploi exige la présence d'un morphème de liaison /n̄/ à ton moyen.

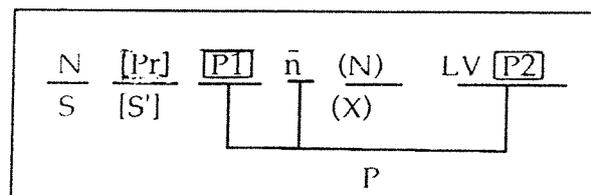
#### Exemples :

nā kō n̄ wūkùmó sērē ān kà wē  
/je/ fut./liaison/cultiver-prog./jusqu'à/toi/et/arriver/  
"Je serai en train de cultiver jusqu'à ton arrivée"

Bīō ū kō n̄ gbèrù dāāmó  
/Bio / il / fut./morph. liaison/champ/ aller-prog./  
"Bio sera en train d'aller au champ"

bìbé bā kō n̄ wōbūrēmó sērē ĩn kà kpèémó  
/les enfants/ il / fut./morph. liaison/laver-prog./jusqu'à/vous/et/finir-prog/  
"Les enfants seront en train de se laver en attendant que vous finissiez"

Le schème de cette combinaison est le suivant :



où [P1] est le prédicatif du futur et [P2] celui du progressif.

### - Futur - révolu 2.

C'est l'emploi du futur et du révolu 2 dans le même énoncé.

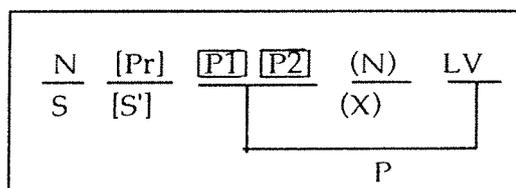
## Exemples :

sā kō rāá tāsū gbé  
/nous/fut./ révolu2/igname/creuser/  
"Nous creuserions de l'igname"

dūrō wí ū kóó rāá sūn gōbī kē  
/homme/cet/il/fut./révolu2/nous/argent/donner/  
"Cet homme nous donnerait de l'argent"

dāfiā ū kóó rāá tāmnrō gōsīa  
/Dafia /il / fut./ révolu2/soûlard/devenir/  
"Dafia deviendrait saoulard"

Ici le schème présentatif des énoncés est le suivant :



où P1 est le prédicatif du futur et P2 celui du révolu 2.

## - Futur - habituel.

Cette combinaison exige la présence du morphème de liaison /n̄/.

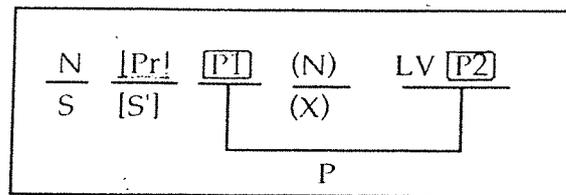
## Exemples :

ū kō n̄ dā dī ùn bwādōrā  
/il /fut./morph. liaison/hab./manger/s'il/ guérir /  
"Il aura l'habitude de manger s'il guérit"

sā kō n̄ dā tīm dwè gēā  
/nous/fut./morph. liaison/hab./médicament/acheter/bien/  
"Nous aurons l'habitude d'acheter beaucoup de médicaments"



Nous avons le schème suivant :



où [P1] est /ràá/ et [P2] /-ɔ/.

### - Le passé révolu 2 et le passé narratif.

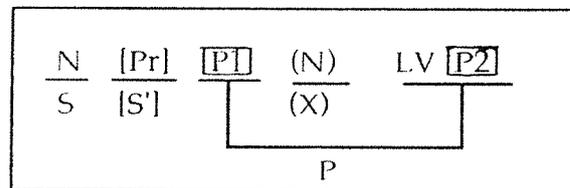
L'action qui est menée au moins une fois s'est effectivement réalisée dans le passé.

#### Exemples :

ū rāá tāsū dūùrùrè  
 /il/révolu2./ igraine/planter-passé narratif./  
 "Il avait planté l'igraine au moins une fois"

nā rāá sōmbūrū kòòrè mìní  
 /je/révolu 2/ travail /faire-passé narratif/ ici /  
 "J'avais travaillé au moins une fois ici"

Le schème de ces énoncés est le suivant :



où [P1] est /ràá/ et [P2] est /-re/.

### - Révolu 2 - Progressif

C'est un progressif considéré dans le passé.

#### Exemples :

dàté tā rāá wōrīmó  
/arbre-ce/il/révolu 2/tomber-prog./  
"cet arbre était en train de tomber"

bìbé bā rāá dīānū dīmó wà  
/enfants-ces/ils /révolu 2/nourriture/manger-prog /c'est/  
"C'est que les enfants étaient en train de manger"

Le schème de ces énoncés est le même que le précédent ; seulement [P2] est /-mó/.

### - Habituel - Progressif

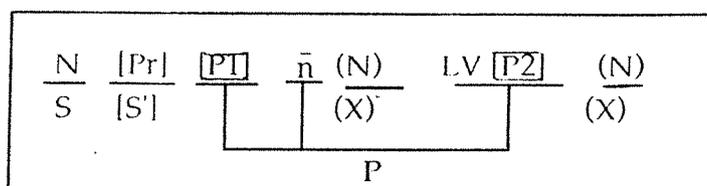
Dans cette combinaison de l'habituel et du progressif, apparaît aussi le morphème de liaison /n̄/.

#### Exemples :

bā rà n̄ tēm gbēmó wà yām mē sārā  
/ils/hab./morph. liaison/ terre /creuser-prog./c'est/ tous les jours /  
"Ils sont toujours en train de creuser le sol"

Nā rà n̄ bè sōmó wà báádōmmā  
/je/hab./morph. liaison/leur/ dire-prog./c'est/ toujours /  
"J'ai l'habitude de le leur dire toujours"

Le schème de ces énoncés est le suivant :



où

[P1] est /rà/ et [P2] est /-mó/

#### - Futur éloigné - révolu 2 - progressif.

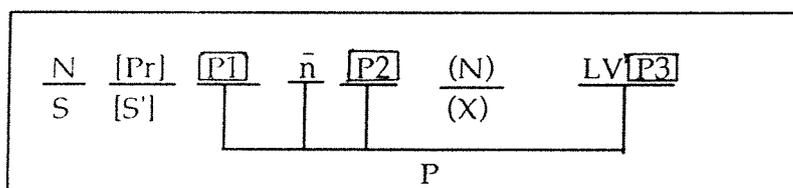
Nous observons ici la combinaison de trois prédicatifs.

#### Exemples :

ū kō      n̄      dàá      wēsū      wūkùmó  
 /il/fut./morph. liaison/révolu 2/ coton/cultiver-prog./  
 "Il serait en train de cultiver le coton."

tōmbé bā kō      n̄      dàá      gbèrū      bēramó  
 /gens-ces/ils/fut./morph. liaison/révolu 2/ champ/visiter-prog./  
 "Ces gens-là seraient en train de visiter le champ"

Nous avons le schème suivant :



où

[P1] est /kō/ et [P2] est /ràá/ et [P3] est /mō/

#### 4. 5. 3. Le mode hypothétique /n̄/.

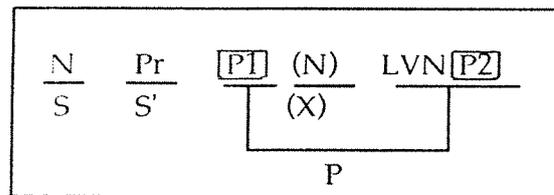
Le prédicatif de l'hypothétique indique l'ensemble des procès dont la réalisation est conditionnée.

En bààtònūm on distingue entre le progressif hypothétique et l'accompli hypothétique, l'habituel hypothétique et le futur hypothétique.

#### 4. 5. 3. 1. Le progressif hypothétique

C'est la combinaison du prédicatif hypothétique et du prédicatif progressif.

Le schème de l'énoncé dans lequel il est employé est le suivant :



[P1] est la marque de l'hypothétique /n̄/

[P2] est la marque du progressif /-mó/

**Exemples :**

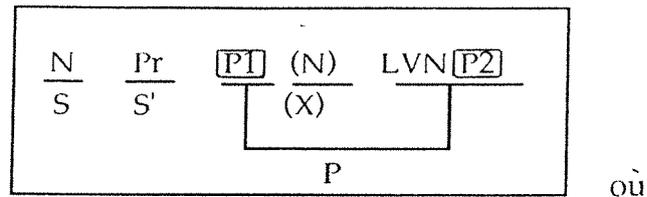
kōrā ù ñ      dí ḿ      ā man s̄  
 /Kōrā/ il /hyp./ manger-prog./tu/à moi/dire/  
 "Si Kōrā est en train de manger, dis-le moi"

Bāròwí ù      ñ      bēkūrāḿ      yā wā  
 /malade-lui/ il / hyp. /guérir-prog./c'est/bon/  
 "C'est bon si le malade est en train de guérir"

#### 4. 5. 3. 2. L'accompli hypothétique

L'accompli hypothétique est la combinaison du prédicatif de l'hypothétique et de celui de l'accompli.

Il s'emploie dans les énoncés dont le schème est le suivant :



$\boxed{P1}$  est le prédicatif de l'hypothétique / $\grave{n}$ /

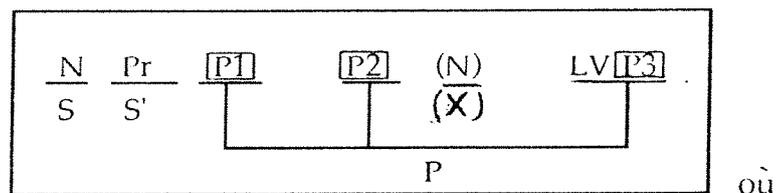
$\boxed{P2}$  le prédicatif du révolu 1 /-a/ ou / $\emptyset$ /

### Exemples :

ù ñ yè tèmà ū kóó gbī  
 /il/hyp./cela/mâcher-acc/il/ fut /mourir/  
 "S'il mâche cela, il mourra"

ù ñ kūrō swà ū kóó s̄mbūrū kò  
 /il/hyp./femme/prendre/il/ fut / travail / faire /  
 "S'il se marie, il travaillera"

Avec /ràá/ on a le schème suivant :



$\boxed{P1}$  est le prédicatif de l'hypothétique / $\grave{n}$ /

$\boxed{P2}$  le prédicatif du révolu 1 /ràá/

$\boxed{P3}$  la marque de l'accompli /-a/ ou / $\emptyset$ /

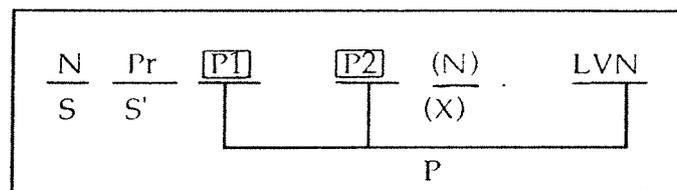
Exemple :

ù ñ rǎá yé tèmà ū kóó gbī  
 /il/hyp./ révolu 2./cela/mâcher-révolu 1/il/fut./mourir/  
 "S'il l' avait mâché , il serait mort"

#### 4. 5. 3. 4. Le futur hypothétique

Avec cette combinaison, la réalisation prochaine du procès est supposée.

Le schème des énoncés dans lesquels on a cette combinaison est le suivant :



où

[P1] est le prédicatif de l'hypothétique /ñ/

[P2] le prédicatif du futur /kō/ ou /kóó/

Exemples :

sà ñ kō wū dǎ sū sǎ̀rú kò  
 /nous/hyp./fut./voyager/nous/préparatifs/faire/  
 "Si nous devons voyager, préparons-nous"

bà ñ kóó wēē bù sè yēllū  
 /ils/hyp./fut./rentrer/ ils /lever/ tôt /  
 "S'ils doivent rentrer, ils n'ont qu'à se lever tôt"

#### 4. 5. 3. 5. L'habituel hypothétique

Cette combinaison de l'hypothétique et de l'habituel marque un procès qui exprime une vérité générale ou un conseil.

[P] est le système de prédicatifs verbaux constitué de /Ø/ ou /-o/ comme à l'impératif.

**Exemples :**

gūsūnō ù bē bìì kē Ø  
 / Dieu / il / eux / enfant / donner-inj. /  
 "Que Dieu leur donne d'enfant".

ù tīrērū yōrè Ø  
 / il / papier / écrire-inj. /  
 "Qu'il écrive une lettre"

Pour un ordre, l'injonctif se confond à l'impératif par sa marque /-o/ ou /-wo/.

**Exemples :**

bù bìì wí bērūō  
 / on / enfant / cet / cacher-inj. /  
 "Qu'on cache cet enfant"

ù yāā témwò  
 / il / viande / mâcher-inj. /  
 "Qu'il mâche la viande"

ù kīārū wōmwò  
 / il / marchandise / publier-inj. /  
 "Qu'il publie la marchandise"

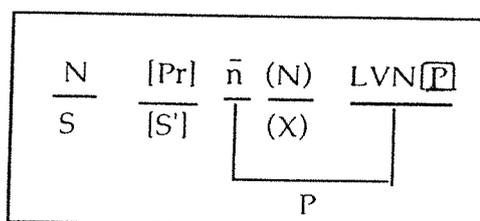
**Remarque :** A l'injonctif, les pronoms sujets portent un ton bas. Le ton fait partie de la marque de l'injonctif.

Dans la langue on distingue aussi l'injonctif progressif et l'injonctif habituel caractérisés par la présence de la nasale  $\bar{n}$ , morphème de liaison. Cette nasale se place après le pronom sujet.

#### 4. 5. 4. 2. 1. L'injonctif progressif

Ce prädicatif marque un ordre ou un souhait qui sera en cours de réalisation. Il résulte de l'action combinée de la particule  $\bar{n}$  et du prädicatif du progressif /-mó/.

L'injonctif progressif est employé dans les énoncés dont le schème est le suivant :



où [P] est /mó/ le progressif

#### Exemples :

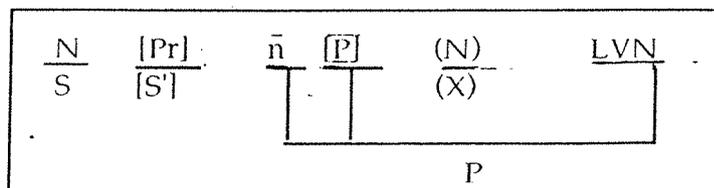
$\bar{i} \quad \bar{n} \quad w\grave{o}r\grave{u} \quad gb\acute{e} \quad m\acute{o}$   
 /vous/inj/ trou /creuser-prog/  
 "Soyez en train de creuser un trou"

$t\grave{o}mb\acute{e} \quad b\bar{a} \quad \bar{n} \quad d\grave{a}\grave{a} \quad g\bar{u}r\bar{a} \quad m\acute{o}$   
 /hommes-ces/ils/inj/bois/ramasser-prog/  
 "Que ces hommes soient en train de ramasser du bois"

#### 4. 5. 4. 2. 2. L'injonctif habituel

Il marque un souhait ou un ordre qui doit être exécuté habituellement, ou être répété. C'est la combinaison de l'injonctif et de l'habituel.

Le schème caractéristique de l'injonctif habituel est le suivant :



[P] est le prédicatif de l'habituel /dà-/

### Exemples

ī n̄ dà dōbī yèwè yān kpá  
 /vous/ inj /hab/ sorgho /cultiver/ lui /beaucoup/  
 "Prenez l'habitude de cultiver le sorgho en quantité."

bārò ū n̄ dá dīā gīā dī  
 /malade/ il /inj /hab/nourriture/bonne/manger/  
 "Que le malade ait l'habitude de manger de la bonne nourriture"  
 "Le malade doit manger de la bonne nourriture."

Après l'étude des différents modes et aspects de la langue, nous présenterons un tableau récapitulatif des prédicatifs verbaux.

#### 4. 5. 4. 2. 3. Système des prédicatifs

En fonction des modes et aspects dégagés, on peut dresser un tableau du système prédicatif en bààt̄nūm.

	Indicatif	Hypothétique	Projectif
Accompli	-a , -Ø, rāá-, -re	ñ- ñ...a ñ...rāá ñ...re	Impératif -O -Wò Ø  Injonctif
Progressif	-mó	ñ.....mó	ñ.....mó
Habituel	rā- (dā-)	ñ.....rā	ñ.....dā
Futur	kō -, kóó , ɔ	ñ.....kō ou kóó ñ.....ɔ	

#### 4. 5. 5. Les conjugaisons statique et dynamique

Du point de vue du déroulement du procès, on distingue deux séries de conjugaison : La conjugaison statique et la conjugaison dynamique.

#### 4. 5. 5. 1. La conjugaison statique

La conjugaison statique est l'ensemble des procès présentés comme instaurant une situation. Cette forme de conjugaison est celle où le procès est considéré dans son résultat et non dans sa réalisation.

Pour cette conjugaison nous avons deux schèmes caractéristiques :

N	[Pr]	(N)	V
S	[S']	(X)	P

Ce schème peut éventuellement être élargi par une ou plusieurs expansions.

Le verbal peut être :

- a)  $V = \boxed{P}LVN$  où  $\boxed{P}$  est un système de prédicatifs verbaux du futur, de l'habituel.
- b)  $V = LVN\boxed{P}$  où  $\boxed{P}$  est un système de prédicatifs verbaux de l'accompli, de l'impératif et de l'interrogatif.

#### Exemples

nā rā dōbī dōrē

/ Je / hab / sorgho / vendre /

"J'ai l'habitude de vendre le sorgho"

dūrō wí ū tākó gbènà

/ l'homme / cet / il / boubou / voler-acc /

"Cet homme a volé un boubou."

nā kō syà sōmbūrū kō  
 / Je / fut /demain/ travail / faire /  
 "Je travaillerai demain"

2/

$\frac{\text{Pr}}{\text{S}}$	$\frac{\text{N}}{\text{X}}$	$\frac{\text{V}}{\text{P}}$
------------------------------	-----------------------------	-----------------------------

V = LVN[P] où [P] est un système de prédicatifs verbaux formé des prédicatifs de l'impératif et de l'injonctif.

### Exemples

ā wīī sōkū ō  
 / Tu / lui / appeler - imp /  
 "Appelle-le"

Ù sún nōmā kēò  
 / il / nous / main donner - inj /  
 "Qu'il nous aide :"

#### 4. 5. 5. 2. La conjugaison dynamique

La série dynamique est l'ensemble des procès présentés sous l'angle de leur réalisation. Elle marque l'aspect inachevé du procès.

Le schème caractéristique de la série dynamique est le suivant :

$\frac{N}{S}$	$\frac{[Pr]}{[S']}$	$\frac{(N)}{(\bar{X})}$	$\frac{V}{P}$
---------------	---------------------	-------------------------	---------------

V = LVN [P] où [P] est le prédicatif du progressif.

### Exemples

bā d̀̀k̀̀ g̀̀b̀̀m̀̀

/ ils / puits /creuser - prog/

"Ils sont en train de creuser un puits."

yāārū ū sōrū dākùmó

/yāārū/il/mortier/sculpter - prog/

"yāārū est en train de sculpter le mortier."

ā n̄ nēē kpārāmó

/tu/inj/boeuf/conduire - prog/

"Sois en train de conduire le troupeau"

#### 4. 5. 6. La négation et l'interrogation

En plus des modalités verbales que nous venons d'étudier ci-dessus, il existe dans la langue certains morphèmes qui peuvent s'insérer dans un énoncé pour en modifier totalement le sens. Ces éléments sont de deux sortes : la négation et l'interrogation.

##### 4. 5. 6. 1. La négation

"La négation est un mode de la phrase de base (assertive ou déclarative et impératif) consistant à nier le prédicat de la phrase". Jean DUBOIS (1973 : 334)

Nous avons pu dégager deux formes exprimant la négation en bààt̄nūm : une forme /n̄-/ utilisée dans l'accompli, le progressif et le futur et une autre forme /ku-/ pour l'habituel de l'indicatif et pour les modes hypothétique et projectif.

On notera certaines modifications pour certains verbes au niveau de la marque de l'accompli.

1./ La forme /n̄-/

Cette forme est employée dans les aspects progressif, futur et accompli de l'indicatif.

- Le progressif négatif

Le schème des énoncés dans lesquels le progressif négatif est employé est le suivant :

$\frac{N}{S}$	$\frac{Pr}{S'}$	n̄	$\frac{(N)}{(X)}$	$\frac{L.V[P]}{P}$	$\frac{(N)}{(X)}$
---------------	-----------------	----	-------------------	--------------------	-------------------

où/n̄/est la marque de la négation et [P] le prédicatif du progressif. Dans cet énoncé, le pronom de rappel est obligatoire après un nom.

### Exemples

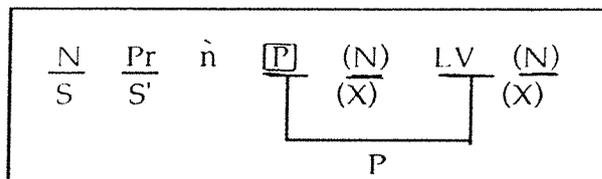
ná n̄ tēbō nēnīmó  
/je /nég/houe/tenir - prog/  
"Je ne tiendrai pas la houe"

dūmā yá n̄ yākāsū tēmmó  
/cheval/il/nég./ herbe /marché-prog./  
"Le cheval n'est pas en train de brouter"

sōbé bá ñ dīmó gīsō  
 /étranger-ces/ils/nég./manger-prog./aujourd'hui/  
 "Ces étrangers ne mangeront pas aujourd'hui"

### Futur négatif

Pour le futur négatif nous avons le schème suivant :



$\boxed{P}$  est le prédicatif du futur et /ñ/ la marque de la négation.

### Exemples :

sá ñ kō sīà gbèrù dà  
 /nous/nég./fut./demain/champ/aller/  
 "Nous n'irons pas au champ demain"

bōō gá ñ kō nīm nō  
 /chèvre/elle/nég./fut./eau/boire/  
 "La chèvre ne boira pas de l'eau"

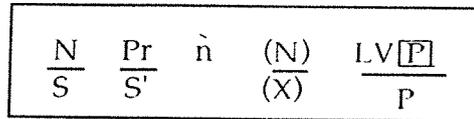
bōnā ú ñ kóó yōkā s̀̀kùrù s̀̀nì  
 /bōnā/elle/nég./fut./soir/igname pilée/piler/  
 "Bōnā ne pilera pas de l'igname ce soir"

Le futur négatif est très peu usité dans la langue. Les locuteurs emploient le progressif négatif pour l'exprimer.

### L'accompli négatif

Il s'agit ici de la négation du révolu 1 et du révolu 2.

Avec le révolu 1 nous avons le schème suivant :



#### Exemples :

bá n̄ dāàté kārē  
/on/nég./arbre-cet/couper-révolu 1/

"On n'a pas coupé cet arbre"

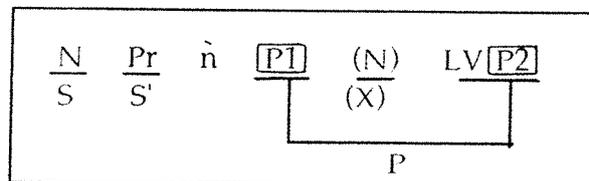
dūrōwí kùn wín gōbī bērūā  
/homme-cet/nég./son/arhent/cacher-révolu 1/

"Cet homme n'a pas caché son argent"

bōō gé gá n̄ nīm nōrá  
/chèvre-cette/elle/nég./eau/boire-révolu 1/

"Cette chèvre n'a pas bu de l'eau".

Pour le révolu 2 nous avons le schème suivant :



[P1] est le prédicatif du révolu 2 et [P2] celui du révolu 1.

**Exemples :**

bìbé bá ò dàá dòyè  
 /enfant-ces/ils/nég./révolu 2/dormir-révolu 1/  
 "Ces enfants n'avaient pas dormi"

sá ò dàá sòbūrū kūè  
 /nous/nég./révolu 2/travail/ faire-révolu 1  
 "Nous n'avions pas travaillé"

wōrù gé gá ò dàá dūkū  
 /trou-ce/il/nég./révolu 2/être profond-révolu 1/  
 "Ce trou n'était pas profond"

**Remarque :** Avec la négation, on constate un changement au niveau de la marque du révolu 1 avec les bases verbales qui ont pour voyelle finale /-a/. Au révolu 1, ces bases verbales conservent la voyelle /-a/, mais à la forme négative cette marque devient /-e/. Quand aux autres bases verbales, la marque du révolu 1 ne change pas à la forme négative.

Nous donnerons ici quelques exemples pour illustrer ce phénomène.

**Exemples :**

būrā "couper"

ū būra  
 /il/couper-acc./  
 "Il a coupé"

ú ò būrē  
 /il/nég./couper-acc./  
 "Il n'a pas coupé"

bòkùrà "emprunter"

ū bòkùrà  
/il /emprunter-acc./  
"Il a emprunté"

ú ò bòkùrè  
/il/nég./emprunter-acc./  
"Il n'a pas emprunté"

gbīsì "bouillir"

nīm mū gbīsà  
/l'eau/elle/bouillir-acc./  
"L'eau a bouilli"

nīm mú ò gbīsà  
/eau/elle /nég./bouillir-ac/  
"L'eau n'a pas bouilli"

bōsū "se promener"

ū bōsū  
/il/se promener-acc./  
"Il s'est promené"

ú ò bōsū  
/il/nég./se promener-acc./  
"Il ne s'est pas promené"

gārì "lire"

ū gārà  
/il /lire-acc./  
"Il a lu"

ú ò gārà  
/il/nég/lire-acc./  
"Il n'a pas lu"

Avec /ò/, première forme de la négation, nous observons deux phénomènes :

a/ On constate un relèvement tonal au niveau des pronoms sujets. Employés dans les énoncés affirmatifs ces pronoms sujets portent un ton moyen qui devient haut avec la négation. Ce relèvement tonal nous fait penser à l'existence d'un ton flottant haut qui précède la marque de la négation. On peut alors noter la négation par /'ò/.

b/ On observe aussi une forme kùn avec les humains et avec gōō "personne" ou "aucun".

## Exemples :

Bīō kùn sòmbūrū mō  
 /Bīō /nég./ travail / faire /  
 "Bīō ne travaille pas" au lieu de

Bīō ú ñ sòmbūrū mō

gōō kùn nēē  
 /personne/nég./venir/  
 "Personne n'est venu" au lieu de

gōō ú ñ nēē

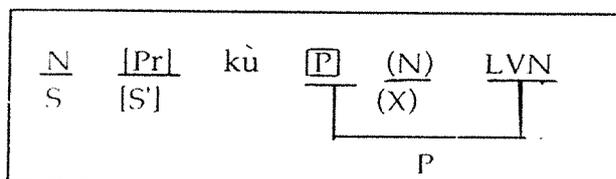
La structure de /kùn/ nous fait dire que /kù/ serait une variante négative de /ū/ "il" et /ñ/ le morphème de négation.

## 2/ La forme /ku/

Cette forme de la négation est utilisée à l'habituel de l'indicatif et aux modes projectif et hypothétique.

## Habituel négatif

L'habituel négatif s'emploie dans les énoncés dont le schème est suivant :



[P] est le prédicatif de l'habituel.

### Exemples

nā kù rà tìm mwè  
 /je/ nég./hab/médicament/avalér/  
 "Je n'ai pas l'habitude d'avalér les comprimés"

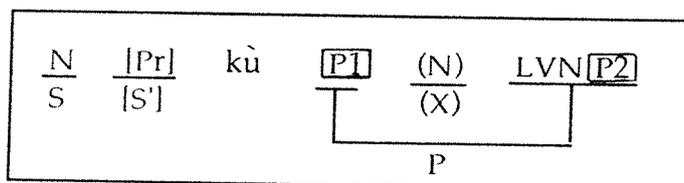
yāārū kù rà wūkù  
 /yāārū /nég./ hab./ cultiver/  
 "Yāārū n'a pas l'habitude de cultiver"

L'habituel négatif exprime une négation absolue. On peut l'exprimer par "jamais"

### Hypothétique négatif

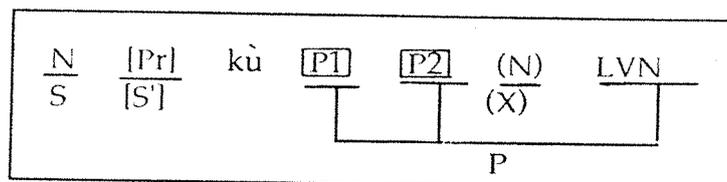
Le schème caractéristique de l'hypothétique négatif est le suivant :

1/



$[P1]$  est le prédicatif de l'hypothétique et  $[P2]$  est le système de prédicatifs formé du progressif et de l'accompli.

2/



$[P1]$  est le prédicatif hypothétique et  $[P2]$  le prédicatif du futur ou de l'habituel.

## Exemples :

bōogé. gâ kù ñ mārùmó nā kō gè d̀rà  
 /chèvre-cette/elle/nég./hyp./accoucher-prog./ je /fut./elle/vendre/  
 "Si cette chèvre ne met pas bas, je la vendrai.

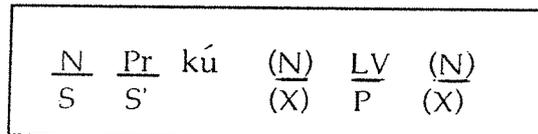
à kù ñ dà dùùrè à kù rà gēē  
 /tu/nég./hyp./hab./semer/tu/nég./hab/récolter/  
 "Si tu n'as pas l'habitude de semer, tu n'as pas l'habitude de récolter"  
 "Si tu ne sèmes pas, tu ne récoltes pas".

## Injonctif négatif

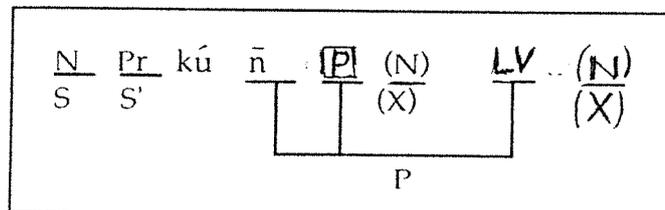
A l'injonctif, la négation est aussi marquée par le morphème /kú/ à ton haut.

Nous avons les schèmes suivants :

1/



2/



ou [P] est le prédicatif de l'habituel.

Exemples :

ī kú kùrò swà tē  
 /vous/nég./femme/prendre/maintenant/  
 "Ne vous mariez pas maintenant"

dūrō wí ū kú n̄ dà yāā tēm  
 /homme/cet/il/nég./inj/hab/viande/mâcher/  
 "Que cet homme n'ait pas l'habitude de mâcher la viande."

**Remarque :** A l'injonctif comme à l'impératif, à la forme négative, la marque /-ò/ de l'ordre strict n'apparaît plus.

Exemples :

ā dīò  
 /tu/manger + imp./  
 "mange"

ā kú dī  
 /tu/nég./manger/  
 "ne manger pas"

#### 4.5.6.2. L'interrogation

Selon Dubois "L'interrogation est le mode ou type de communication institué par le sujet parlant entre lui et son interlocuteur et consistant à faire dépendre ses propositions d'une phrase implicite" Jean Dubois (1973 : 267).

Si l'interrogation est "l'action de questionner, d'interroger" Petit Robert (1989 : 1023), nous pouvons dégager deux formes d'interrogation : une première forme d'interrogation où la question nécessite une réponse par "oui ou non". Cette forme est marquée par /rò/ ou /ré/ ou par l'allongement de la voyelle finale du lexème verbale ; et une deuxième forme obtenue à l'aide des interrogatifs composés et les interrogatifs discontinus.



#### 4. 5. 6. 2. 2. Les différentes sortes d'interrogatifs

Ils sont au nombre de trois : les interrogatifs simples, les interrogatifs composés et les interrogatifs discontinus.

##### Les interrogatifs simples

Ils sont au nombre de cinq (5).

m̀bá	"quoi"
ā́mónà ou ánnā	"comment"
dómmá	"quand"
má	"où"
nyè	"combien"

Parmi les interrogatifs simples nous pourrions aussi inclure les pronoms interrogatifs. Ces pronoms varient selon la classe du nominal. Ils sont au nombre de dix (10) :

classe (cl.) : 1	wára,	cl.2 :	béra	"qui"	
cl. 3 :	yéra,	cl. 5 :	téra,	cl. 7 géra,	cl. 9 : bírà et
cl. 10	méra	"lequel" ou laquelle"			
cl. 4 :	yírà,	cl. 6 nírà,	cl. 8 : sírà	"lesquels" ou "lesquelles".	

Ces interrogatifs sont employés dans les énoncés dont le schème est le suivant :

Int.	$\frac{N}{S}$	$\frac{[Pr]}{[S]}$	$\frac{(N)}{(X)}$	$\frac{V}{P}$	$\frac{(N)}{(X)}$
------	---------------	--------------------	-------------------	---------------	-------------------

**Exemples :**

m̄bá ā kāsú m̄nì  
 /int./ tu /chercher / ici /  
 "Que cherches-tu ici ?"

āmónà s̄ā kō kò  
 / int. / vous/fut./faire/  
 "Que ferons-nous?"

wárà ū gōbí swà  
 /int. / il /argent/prendre/  
 "Qui a pris l'argent?"

térà tā wōrā  
 /int./ il /tomber/  
 "Lequel est tombé?"

(nīm) m̄érà ū yàrì  
 /(cau)/ int. / il / verser /  
 "Laquelle a-t-il versée ?"

**Les interrogatifs composés**

Ils sont composés de deux unités ayant chacune un sens. Ce sont :

s̄āā yérà "quel moment"  
 /moment/ lequel/

m̄bán s̄nā "pourquoi"  
 / quoi / à cause de/

t̄rū térà "Quel jour"  
 / jour / lequel/

Le schème des énoncés dans lesquels ils sont employés est identique à celui des interrogatifs simples.

### Exemples :

sāā yērā ā kō sūn bērābū nà  
/quel moment/tu/fut./nous/visiter/venir/  
"A quel moment nous rendras-tu visite ?"

mbān sōnā í à gbērū dè  
/ pourquoi /vous/nég./champ/alier/  
"Pourquoi n'êtes-vous pas allés au champ ?"

tōrū tērā sōbē bā wē  
/quel jour/étrangers-ces/il /venir/  
"Quel jour viendront les étrangers ?"

### Les interrogatifs discontinus

Ils sont constitués de l'interrogatif simple mbā et de rā ou nē qui donnent une valeur expressive à l'énoncé. Ils renforcent l'interrogation.

Nous avons :

mbā.....rā

"Qu'est-ce que"

mbā.....nē

Ils sont employés dans les énoncés dont le schème est le suivant :

$\text{int... } \frac{N}{S} \frac{[Pr]}{[S']} \frac{V}{P} \frac{(N)}{(X)} \text{...int.}$
---

**Exemples :**

m̀bá ĩ m̀ò ní rá  
 /int./ vous/faire/ là /int./  
 "Que faites-vous là ?"

m̀bá bā kùà g̃ĩn tēērū nē  
 /int./ ils/ faire/avant-hier/int./  
 "Qu'ont-ils fait avant-hier ?"

**4. 5. 8. Les verbes à expansion nécessaire**

Les locutions verbales sont constituées d'un verbe et d'un complément, le tout fonctionnant comme un verbe. Pour ces verbes, il faut en outre un objet, un complément sur lequel s'exerce l'action exprimée par eux.

Le sens du nominal objet fait varier le sens du verbe. Ainsi avec le même verbe on peut obtenir différents sens en y variant le complément.

En bàà̀t̀nū̀m nous avons plusieurs verbes qui entrent dans la composition de ces locutions verbales ; les verbes les plus fréquemment utilisés sont : **dĩ** "manger" et **kò** "faire".

**Exemples :**

bàndù-dĩ "accéder au trône"  
 trône

tūbĩ-dĩ "hériter"  
 héritage

dàm-dĩ "taquiner"  
 force

kàsā-kò "jeter"

wòm-kò "chanter"  
 chant

dūkà-kò "courir"  
 course

tētē-dì jeu	"gagner"		
tōnū -dì jour	"fêter"	sōmbūrū -kò travail	"travailler"
bwīsī-dì ruse	"tromper"	tākā -kò acclamation	"acclamer"
wīrū gōò tête / tuer	"achever-finir"	nōō bōkè bouche/attacher	"jeûner"
wūū dā village/aller	"voyager"	télè tō jeu / jouer	"voter"
wīrū -dwè tête / acheter	"sauver"	nōō -nērā bouche/mettre à niveau	"équilibrer"

Nous constatons que dans ces constructions, le complément précède toujours le verbe. Chacun des éléments est identifiable et peut avoir son sens. Chaque locution verbale a un sens qui n'est pas nécessairement la somme des sens des composants.

Pour une grande partie d'entre ces verbes, il est possible de dégager le sens de chaque élément et trouver celui de l'ensemble. Pour quelques uns toutefois, il n'est plus possible dans l'état actuel de la langue de donner le contenu sémantique isolément.

La structure des verbes à expansion nécessaire est la suivante :  $v = \frac{N}{O} + V$

Comme nous avons eu à le dire ci-dessus,  
V est le plus souvent le verbe dī "manger".

N est un nominal en fonction d'objet.

La conjugaison de ces verbes à expansion nécessaire se réduit à celle du verbe autour duquel est constituée la locution verbale.

Les énoncés dans lesquels on rencontre ces verbes ont généralement le schème suivant :

$$\begin{array}{cccc} \frac{N}{S} & \frac{[Pr]}{[S']} & \frac{(N)}{(X)} & \frac{V}{P} \end{array}$$

**Exemples :**

ū dūmā tūbī dī  
/il/cheval /hériter+acc./  
"Il a hérité d'un cheval"

ū bāndū dīmō  
/il/accéder au trône + prog./  
"Il est en train d'accéder au trône"

Entre le nominal en fonction d'objet et le verbe de la locution verbale il peut avoir une expansion.

V a la structure suivante :

$$V = \frac{N}{O} \frac{(N)}{(X)} V$$

où l'expansion est un qualifiant.

**Exemples :**

ū tūbī būrā dī  
/il/héritage/bon/gagner + acc./  
"Il a eu un bon héritage"

sā tōnū gīà dīmó  
 /nous/jours/bon/manger + prog./  
 "Nous sommes en train de bien fêter."

#### 4. 5. 9. L'intransitivité et la transitivité

La distinction entre verbe transitif et verbe intransitif est d'ordre syntaxique. Certains verbes admettent la présence de nominaux en fonction de complément d'objet, ce sont les verbes transitifs. D'autres verbes n'admettent pas la présence de nominaux en fonction de complément d'objet : ce sont les verbes intransitifs.

En bààtōnūm, ces deux catégories de verbes existent mais un grand nombre des verbes sont neutres, en ce sens qu'ils peuvent recevoir à la fois les traits de transitivité et d'intransitivité.

##### 4. 5. 9. 1. L'intransitivité

Dans ce genre de construction, le seul participant dans l'énoncé est le sujet.

Le schème d'énoncé est le suivant :

N	[Pr]	V
S	[S']	P

Ce schème peut être élargi par un nominal en fonction de circonstant.

##### Exemples :

ū swī  
 /il/pleurer -acc./  
 "Il a pleuré"

sā kō dōyà  
 /nous/fut./dormir/  
 "Nous dormirons"



#### 4. 5. 10. 2. Les pronoms substitués sujets

Les substitués sujets sont généralement placés après le nom ; ils rappellent le nom dans l'énoncé. Ils peuvent aussi le remplacer si celui-ci a déjà été mentionné.

Ces substitués sujets sont fonctions des classes nominales de la langue.

cl.1 : ū	cl.6 : nū
cl. 2 : bā ou bù	cl. 7 : gā ou gù
cl. 3 : yā ou yù	cl. 8 : sū
cl. 4 : yī	cl. 9 : bū
cl. 5 : tā ou tū	cl. 10 : mū

Les formes bù, yù, tū et gù sont les variantes respectives de bā, yā, tā et gā observées au mode projectif.

Les différentes formes et variations tonales des substitués sujets seront présentées dans le tableau suivant :

Modes Classes	Indicatif	Hypothétique	Projectif	Négatif
cl. 1	ū	ù	ù	ú
cl. 2	bā	bà	bù	bá
cl. 3	yā	yà	yù	yá
cl. 4	yī	yì	yì	yí
cl. 5	tā	tà	tù	tá
cl. 6	nū	nù	nù	nú
cl. 7	gā	gà	gù	gá
cl. 8	sū	sù	sù	sú
cl. 9	bū	bù	bù	bú
cl. 10	mū	mù	mù	mú

## Conclusion

Au terme de ce travail, il nous faut préciser que tout au long de notre investigation, nous avons été guidé par un souci fondamental : celui d'apporter notre modeste contribution à l'ensemble des efforts tendant à une description systématique du bààtònūm. Ceci nous a obligé dans nos analyses à tenir le plus grand compte des travaux effectués avant nous sur la langue.

De cette étude il ressort que le constituant verbal du bààtònūm est formé d'une base et d'un prédicatif. Le constituant verbal est une réalité essentiellement prédicative puisqu'il est formalisé en vue d'assumer la fonction prédicative au sein de l'énoncé. Trois éléments entrent dans sa formation : le lexème, le dérivatif et le prédicatif.

Le dérivatif verbal est un dispositif formel destiné à élargir le sens du lexème verbal. En bààtònūm nous avons pu dégager, outre le dérivatif infinitival, onze (11) dérivatifs verbaux tous suffixés au lexème verbal. Du point de vue formel, ces dérivatifs font corps avec le lexème verbal et constituent avec lui une nouvelle base.

L'étude des énoncés nous a permis de constater qu'il existe des énoncés verbaux et des énoncés nominaux. Les énoncés verbaux sont répartis en deux séries. Ceux de la série statique et ceux de la série dynamique caractérisés par le prédicatif à ton haut /mó/ du progressif

Le prédicatif est l'élément qui oriente le lexème vers la monofonctionnalité propre à la fonction prédicative. En bààtònūm, les prédicatifs se répartissent en deux groupes : ceux qui sont postposés à la base verbale et ceux suffixés à elle. L'étude du système des prédicatifs nous a conduit à l'étude du système de conjugaison de la langue. De cette étude il ressort qu'il existe deux modes : l'indicatif et le projectif.

Nous avons terminé ce travail par l'étude des pronoms sujets car ces derniers subissent une modification tonale lors de la conjugaison selon le mode et l'aspect.

Comme toute oeuvre humaine, ce travail comporte certainement des insuffisances. Néanmoins nous espérons qu'il permettra de connaître l'essentiel des règles qui régissent le système de conjugaison du bààtònūm et contribuera ainsi à la description complète de la langue.

## Bibliographie

- BAGODO Obarè, 1978 : Le royaume wasangari de NIKKI dans la première moitié du 19<sup>es</sup>, mémoire de maîtrise FLASH-UNB, 233p.
- " 1988 a : "Liens ethniques et systèmes de chefferies traditionnelles comme éléments de coopération transfrontalière : exemple du Bariba", communication à l'atelier de travail ASCON, BADAGRY, 8-14 Mai.
- " 1988 b : "Jalons et perspectives pour une approche chronologique dans l'histoire du BARUWU (BARGU) précolonial", communication au séminaire sur l'histoire nationale, UNB 21-26 Novembre.
- BIO BIGOU B. Léon, 1984: Connaissance des BAATOMBUS "BARIBA" du Bénin, tome 1, Cotonou, 262 p.
- BOLE-RICHARD Rémy, 1978 : "Problématique des séries verbales avec application au gen", in Afrique et Langage n° 10, Paris, pp 24-45.
- " 1983 : Systématique phonologique et grammaticale d'un parler ewe : le gen-mina du Sud-Togo et Sud-Bénin, Ed. l'Harmattan, Paris, 350p.
- BONVINI Emilio, 1988 : Prédication et Enonciation en Kàsîm, Ed. du CNRS, Paris 198p.

- BOUQUIAUX Luc et  
 THOMAS M.C Jacqueline 1976 : Enquête et description des langues à tradition orale, II SELAF 2<sup>e</sup> Ed. revue et augmentée, 356p.
- CREISSELS D. et  
 KOUADIO N., 1977 Description phonologique et grammaticale d'un parler Baoulé, ILA, Côte d'Ivoire, Ed. n<sup>o</sup> 238, 642p.
- CREISSELS D., 1979 : Unités et catégories grammaticales : (Réflexion sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales), publications de l'Université des langues et lettres de Grenoble, 209p.
- DINDI B. Simè Joseph, 1984 : Le baatonum - Etude phonologique suivie du système des classes nominales et leurs substitutifs respectifs, mémoire de maîtrise FLASH - UNB, 114p.
- DUBOIS Jean, 1973 : Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris.
- GREVISSE M., 1986 : Le bon usage, 12<sup>e</sup> Ed., Duculot, Paris.
- GROSSENBACHER J. Pierre, 1974 : Abrégé de grammaire bariba, Ed. IPRAS, Parakou, 89p.
- HADDOCK N. L., 1959 "The tones of Bariba", in Phonetics 3 : Ibadan - Nigéria PP 90-94.
- HAZOUME Marc-Laurent, 1979 : Etude descriptive du "Gungbe" suivie d'un essai sur la segmentation, thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle INLCO, Paris III 280 p.

- HOUIS Maurice, 1977 : "Plan de description systématique des langues négro-africaines" in Afrique et langage n° 7, 65p.
- HOUNKPATIN B Basile, 1985 : Le verbaï et le syntagme verbal du FON-GBE (fĩ-gbè) parlé à Massè, Thèse pour le doctorat de 3<sup>e</sup> cycle de linguistique, Université de Sorbonne Nouvelle, Paris III, 438p.
- KANA GABA Yacoubou, 1994 : Morphosyntaxe de l'énoncé simple du bààtònũm, mémoire de maîtrise, FLASH-UNB 99p.
- LYONS John, 1970 : Linguistique générale, introduction à la linguistique théorique, PP. 233-242.
- MANESSY Gabriel, 1993 : "Le bariba : Etude généalogique" in Afrika und Übersee, Band 76, pp 81-139.
- MARCHAND Pierre, 1989 : Lexique Baatõnum-Français avec les tons des mots et complément, Parakou, 268p.
- MARTINET André, 1970 : Eléments de linguistique générale, Paris, Armand Collin, 221p.
- ROBERT Paul, 1989 : Le petit Robert 1 - Dictionnaire de la langue française, Paris.
- SAKA Théophile, 1989 : Le système pronominal du Baatõnum, mémoire de maîtrise FLASH-UNB 149p.
- TCHAGBALE Z., "Une étude morphologique : la conjugaison du Tem", Actes du Séminaire de formation, ACCT-ILA, Nouackhott, PP. 2-24.

- TCHITCHI Y. Toussaint, 1984 : Systematique de l'ajagbe, Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Paris III 441 p.
- URSULA Peter, 1990 Description systematique du waama, vol.II, Grammaire, Paris V, 532 p.
- WELMERS William E., 1952 : "Notes on the structure of bariba" in Language 28, Cornell University, pp. 83-103.
- WIESEMANN Ursula et al, 1984 : Manuel d'analyse du discours, collection PROPELCA n<sup>o</sup> 26, Yaoundé 283p.

1

2

3